

ISSN 0013-1423

L'ÉDUCATION

hebdo

une interview
de René Couanau

22 janvier 1981 ■ n° 443 ■ 5 F

je ris
tu ris
il rit...

n'oubliez pas !

L'ÉDUCATION

c'est aussi

des numéros spéciaux

<p>le "métier" de parents</p>	<p>l'éducation</p>  <p>le "métier" de parents</p> <p>numéro spécial d'automne n° 401-402 • 6 F</p>	<p>l'école au féminin</p>	<p>l'éducation</p>  <p>Bientôt... un grand concours !</p> <p>l'école au féminin</p> <p>numéro spécial printemps n° 387 • 6 F</p>
<p>à paraître :</p> <p>spécial Sud-Ouest</p>	<p>école et travail</p>	 <p>l'éducation</p>	<p>spécial Bretagne</p> <p>—</p> <p>le loisir</p> <p>—</p> <p>l'audiovisuel quotidien</p>
<p>L'ÉDUCATION</p> <p>SPÉCIAL ÉDUCATION</p>  <p>PERMANENTE</p>	<p>l'éducation permanente</p>	<p>l'école à la campagne</p> <p>—</p> <p>au carrefour du technique</p>	<p>adressez votre commande à l'éducation en indiquant le (ou les) titre (s) et le nombre d'exemplaires.</p> <p>6 F par numéro</p> <p>l'éducation 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris</p>

n° 443 / 22 janvier 1981

hebdomadaire

- 2 le français sur la défensive, par Maurice Guillot
- 2 SNEP : congrès sans histoires, par Nicole Gauthier
- 4 les « Ecoles françaises » menacées, par Nicole Gauthier
- 5 les dossiers du SNES, par Michaëla Bobasch
- 6 FEN : pas de trêve, par Michaëla Bobasch

éducations

- 7 drôle de vie : une institutrice dans l'Aisne, par Nautilus
- 8 réconcilier l'éveil et le savoir, entretien avec René Couanau, directeur des Ecoles au ministère de l'Education
- 12 du côté de la rue d'Ulm, bonnes feuilles du livre de Joseph Majault : Comptes, mécomptes, décomptes

à votre service

- 15 la grande aventure de l'impression
- 16 pédagogie quotidienne : vos dents sont vivantes/2 par Claire Méral
- 16 documentation : linguistique et linguistique appliquée, par Louis Porcher

- 18 CNDP : la RTS vous propose
- 19 réponses, par René Guy
- 20 au B.O.
- 21 agenda

expressions

- 23 pas de quoi rire ?, par Jean-Pierre Vélis
- 24 la liberté de rire, entretien avec Guy Bedos
- 27 la chanson et l'humour, par Jacques Erwan
- 28 peut-on encore rire au cinéma ?, par Etienne Fuzellier
- 30 rire au théâtre, par Pierre-Bernard Marquet
- 31 les univers illimités de Cortazar, par Pierre Ferran
- 32 un film, un roman, une anthologie, un essai, par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, Louis Porcher
- 34 championnat de France de mots croisés 1981 : règlement, grille et bulletin d'inscription

35 mots croisés

photos - couverture : Michel Rillon ; p. 5 : Anderson/Viollet, Roger Viollet ; p. 9 et 10 : A. Munoz de Pablos ; p. 23 : Pierre Michaud ; p. 25 : Yves Bourde ; p. 27 : Anne de Brunhoff.

' éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczta - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfati ; correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvaln

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémindard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tel. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

le français sur la défensive

Vous l'ignoriez peut-être, mais le Haut Comité de la langue française existe, le Premier ministre et le président de la République l'ont rencontré. L'un et l'autre — le Premier ministre est président de droit de cet organisme — ont embouché les trompettes et roulé les tambours pour nous clamer dans la même journée, après un étonnant silence de quatre ans sur cette institution : le français est menacé ! Et de sortir aussitôt un plan d'envergure en quatorze points et de faire resurgir les armes classiques de ce genre d'opération, groupe de sages et commission interministérielle.

Bien évidemment, ce sursaut pour sauvegarder la culture et la langue française et leur donner une nouvelle impulsion, un nouveau rayonnement, concerne au premier chef l'enseignement. Ainsi dans les mesures préconisées, l'enseignement du français fera l'objet d'une évaluation publiée périodiquement, et un « *renforcement général des études littéraires* » dans toutes les filières de l'école jusqu'à l'université sera proposé par un groupe de cinq « sages » nommés par les ministres de l'Éducation et des Universités. Les classes préparatoires et les grandes écoles verront se généraliser l'enseignement de la langue dans les programmes, et les épreuves seront dotées de coefficients stimulants. Développer l'aide française à l'éducation et à la communication en Afrique, créer un groupe de recherche sur l'avenir du français, établir une concertation permanente entre les ministères à vocation éducative et culturelle et le secteur privé, accroître la diffusion des productions audiovisuelles, favoriser la rédaction et la publication des ouvrages scientifiques et techniques en langue française font partie, entre autres, de ce train de propositions ambitieuses. Tout comme une action pour une communauté linguistique européenne qui devrait analyser et modifier l'enseignement des langues vivantes dans notre système éducatif. Étonnant programme, certes vague, mais comme surgi d'un chapeau d'illusionniste quand on se souvient des incohérences prononcées ici ou là, notamment sur ce dernier point.

Attendons que le Haut Comité, gonflé de ce nouveau souffle et surtout mieux nanti en moyens, aille plus loin. Mais il est permis de se poser une question concernant cet engouement subit pour un organisme qui ne parvenait guère à se faire entendre et qui n'avait jamais été réuni par son actuel président depuis que celui-ci occupe le fauteuil de chef du gouvernement : a-t-on voulu prévenir un mouvement comme celui qui vient de se développer à propos de l'enseignement de l'histoire, ou faut-il voir plus simplement, puisqu'il n'y a pas de semaine qui ne nous apporte des surprises, une exploration systématique des grands sujets en sommeil, que seules les périodes préélectorales sont aptes à réveiller ?

Maurice Guillot

JACQUES ROUYER, secrétaire général du SNEP, est optimiste. La progression de la tendance Unité et Action au sein du SNEP lors du vote d'orientation (+ 3,65 %) assure désormais à la tendance majoritaire de son syndicat une longue avance sur les minorités, avec 74,87 % des votes exprimés (les autres voix se répartissent entre 9,54 % pour Unité, Indépendance et Démocratie, 9,43 % pour la tendance du Manifeste-Front unique ouvrier et 6,15 % vont à l'École émancipée). La baisse de la syndicalisation, sensible l'an passé, semble être cette année enrayée. Deux faits que les dirigeants ont d'emblée mis en avant lors de quatre jours de débats sans grandes surprises.

Dépendant du ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs — et non, comme les autres enseignants, du ministre de l'Éducation —, les professeurs d'éducation physique et sportive ont une place et un statut un peu particuliers au sein de l'école. Une grande partie des discussions ont donc tourné autour de revendications corporatistes, l'orientation finale s'insérant cependant dans une analyse globale de l'école et de la société.

Du 13 au 16 janvier, près de deux cents congressistes représentant les huit mille adhérents du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique et sportive-FEN) se sont réunis à Marly-le-Roi.

Ils ont fait le bilan de l'action des deux années précédentes et ont rappelé, à quelques mois des élections présidentielles, l'ensemble de leurs revendications.

SNEP : congrès sans histoires

Dans son rapport introductif, Jacques Rouyer a fait le point sur l'action syndicale récente : le SNEP a largement participé au « front du second degré » avec quatre autres syndicats, pendant la dernière année scolaire. Les plates-formes de grèves, lancées à plusieurs reprises dans les collèges et les lycées, laissaient une large part aux revendications des enseignants d'EPS. Les actions plus spécifiques, engagées par exemple contre les heures supplémentaires imposées aux professeurs, ou pour la défense des UEREPS (centres de formation universitaires des étudiants d'éducation physique), ont parfois été marquées de demi-succès par rapport aux intentions politiques initiales du ministère de Jean-Pierre Soisson.

Mais ce bilan des actions revendicatives est aussi pour le SNEP l'occasion de critiquer la direction UID de la FEN à laquelle il reproche le « marchandage » de la revalorisation des instituteurs souhaitée par le SNI-PEGC en échange du silence des autres syndicats de l'éducation. Tout comme le SNES, le SNEP demande la revalorisation du salaire de tous les enseignants, certifiés compris. « *Le marchan-*

dage de la FEN — et pour les intérêts prioritaires mal compris, nous le pensons, du SNI —, est global : il comprend une attitude de conciliation tout azimuth sur les problèmes des salaires dans la fonction publique. Il comprend aussi une attitude compréhensive sur la formation professionnelle et sur les rapports avec le patronat, sur les questions des vacances et de la décentralisation », a déclaré Jacques Rouyer à la tribune du congrès. Cette querelle intestine divise même le petit monde de l'éducation physique et sportive à l'école puisque le SNEEPS (FEN), qui regroupe les professeurs adjoints, est dirigé par Unité Indépendance et Démocratie. Les deux syndicats ne s'épargnent pas critiques et accusations et ne trouvent guère de terrain commun pour des actions communes.

Trouvant ses partenaires syndicaux plutôt du côté de la CGT, le SNEP a développé également, lors de ce congrès, quelques mois avant les élections présidentielles, son analyse sur la crise de l'école, tout en affirmant à maintes reprises sa volonté de rester sur le terrain strictement syndical : « *Changer l'école ne se fera pas en vase clos,*

il faudra s'appuyer sur les alliés les plus intéressés à ce changement, nouer avec eux des rapports nouveaux, cimenter des solidarités nouvelles. L'école de la fin de notre siècle, soulignons-le au moment du centenaire des lois laïques, ne peut plus être celle de Jules Ferry, du temps de la bourgeoisie conquérante, elle doit assumer une mission historique nouvelle, devenir vraiment l'école démocratique pour les travailleurs, un outil efficace pour en finir avec la ségrégation sociale composante du changement social », a longuement expliqué Jacques Rouyer. Voyant dans la période électorale actuelle « des occasions non négligeables pour faire avancer les revendications, le SNEP veut s'efforcer de créer — avec d'autres —, « l'indispensable rapport de force sans lequel un réel changement de politique n'est pas possible ».

La dernière journée du congrès a été marquée par un long débat sur les prévisions d'action, notamment pour les trois prochains mois. Les revendications sont multiples. Certaines sont anciennes et concernent spécifiquement l'éducation physique et sportive : les professeurs du SNES demandent cinq

heures hebdomadaires pour tous dans tout le second degré ; trois heures par semaine consacrées à l'animation des associations sportives intégrées dans le temps normal de service ; l'augmentation des crédits consacrés au sport scolaire, etc. Ils demandent également leur intégration au ministère de l'Éducation nationale pour mettre fin à une aberration pédagogique qui les marginalise dans les collèges et les lycées. D'autres revendications sont plus conjoncturelles et les congressistes se sont donné rendez-vous très prochainement sur le terrain : les élections professionnelles aux commissions paritaires (académiques et nationales) fixées au 12 mars. Les militants du SNEP voient là un lieu privilégié pour renforcer leur représentativité, donc leur influence et leur efficacité. Défense des certifiés, revalorisation de toutes les catégories, maintien d'une grille unique dans la Fonction publique (contrairement aux dispositions d'un projet qui pourrait être examiné prochainement par l'Assemblée nationale), lutte contre l'échec scolaire, remplacement des maîtres absents : tels sont les principaux points d'action à l'ordre du jour avec, éventuellement, une grève pour soutenir ces revendications.

Relativement calme et serein, ce congrès n'a guère suscité de polémiques houleuses ou de débats déchirants. Unité et Action, assurée d'une solide majorité, ne craint guère les assauts de routine des minorités. L'éducation physique à l'école n'est certes pas en pleine santé. Mais le léger recul du ministère de la Jeunesse et des Sports après l'offensive fracassante du plan Soisson en 1977 n'en fait pas l'une des disciplines les plus malmenées du second degré. Les militants se sont promis de ne pas baisser les bras. Mais ils ne doivent pas oublier que les grèves de rentrée n'ont été, de l'aveu même de leurs dirigeants, que « très moyennement réussies ». Les discours de congressistes enthousiastes sont parfois un peu éloignés des désillusions et du malaise de la masse des enseignants d'EPS.

Nicole Gauthier

les « Ecoles françaises menacées »

UNE nouvelle fois, c'est dans le plus grand secret et sans consulter les principaux intéressés qu'Alice Saunier-Seïté vient d'élaborer un projet de décret visant à réformer le statut des écoles françaises à l'étranger. Au nombre de cinq, ces écoles accueillent un petit nombre

« pointus ». Mais vouloir élargir ces spécialités, ainsi qu'il est mentionné dans l'article 2 du projet de décret, à « toutes les disciplines relatives à l'aire géographique de leur implantation », c'est renoncer, du même coup, à l'apport considérable de chercheurs qualifiés dans une disci-

■ **L'école française d'Athènes**, la plus ancienne, a été créée en 1846. Son directeur actuel doit cesser ses fonctions à la fin du mois de février (huit pensionnaires) ;

■ **L'école française de Rome** (photo de gauche), créée en 1875, est aujourd'hui la plus importante par le nombre de ses membres et l'étendue de ses travaux (seize pensionnaires) ;

■ **L'Institut français d'archéologie orientale (école du Caire)** est actuellement dirigé par Jean Vercoutter qui a été prolongé dans ses fonctions en attendant les nouveaux statuts de l'école (dix titulaires, six pensionnaires) ;

■ **La Casa de Velasquez** (photo de droite), la plus jeune des écoles (1928), est implantée à Madrid et regroupe aujourd'hui une vingtaine d'artistes et hispanistes (hispanisants islamisants pour l'Andalousie musulmane ou américanistes pour l'Amérique latine) ;

■ **L'école française d'Extrême-Orient**, aujourd'hui éclatée entre Pondichéry et Paris après avoir quitté Hanoï et Phnom Penh, ne serait pas, d'après les dernières déclarations d'Alice Saunier-Seïté, concernée par ce projet de décret.

de spécialistes qui sont recrutés principalement parmi les agrégés, les chartistes ou les normaliens de la rue d'Ulm.

Aujourd'hui, Alice Saunier-Seïté reproche à ces écoles d'être des « chasses gardées réservées à certaines chapelles intellectuelles ou corporatives et se cantonnant dans l'étude du passé ». Elle leur demande désormais de « s'intéresser à l'ensemble des problèmes de civilisation des pays qui les accueillent ».

Hébergeant chaque année un nombre restreint de résidents, ces écoles, il est vrai, travaillent dans des secteurs scientifiques très

plaine, puisqu'il est impossible de prétendre à une qualification rigoureuse et hautement compétente dans tous les domaines. En outre, certaines écoles ont, ces dernières années, élargi leur champ de recherches. C'est le cas de l'école de Rome dont les activités se répartissent en trois secteurs : Antiquité, Moyen Age, histoire moderne et contemporaine, ou de l'école du Caire qui ajoute aujourd'hui à l'égyptologie traditionnelle d'autres disciplines (épigraphie grecque, islamologie, etc.).

Une autre disposition inquiète les intéressés : l'article 18 de ce même projet de décret prévoit que les

lises»

membres ou titulaires des écoles françaises à l'étranger devront « assurer les services prévus par le statut de leur corps aux pensionnaires français et aux étudiants ou chercheurs du pays où se trouve l'établissement ». En bref, il devront donc enseigner et transformer ainsi

implicitement les écoles en universités hors de France, concurrentielles aux universités locales.

Enfin, Alice Saunier-Seïté a également prévu une modification de la nomination des directeurs de ces écoles, introduisant l'avis du ministère des Affaires étrangères. Cette

disposition a provoqué un tollé : les chercheurs tiennent à leur indépendance, veulent dépendre uniquement des Universités et craignent l'intervention de considérations politiques ou diplomatiques dans leurs recherches.

Furieuse et indignée, l'Académie des inscriptions et belles lettres a écrit au mois de décembre dernier au président de la République pour demander la révision de ce projet de décret.

A l'heure où l'Institut français d'archéologie orientale du Caire fête son centenaire — en l'absence d'Alice Saunier-Seïté —, le monde scientifique s'émeut de ce qui pourrait être le prélude à la disparition de la France dans les recherches archéologiques à l'étranger.

N. G.



les dossiers du SNES

IL N'EST pas trop tôt pour se soucier de la rentrée 1981, estime le SNES qui a « pris en main » six dossiers recouvrant l'ensemble des revendications des personnels du second degré. Ces six dossiers

(Rémunération et revalorisation, Echec scolaire, charge de travail, effectifs et réforme du second cycle, Emploi des titulaires et auxiliaires et problèmes de remplacement, Formation continue des ensei-

gnants, Les catégories et le problème des certifiés, La vie scolaire) ont fait l'objet sur le plan national de diverses initiatives, notamment la publication de quatre brochures (*Salaires et traitements des ensei-*

gnants du second degré, Langues vivantes, Informatique, Second cycle) ainsi que d'interventions auprès du ministre de l'Éducation. Toutefois, priorité sera donnée dans l'immédiat aux problèmes de l'échec scolaire et de la réforme du second cycle, ainsi qu'à celui des remplacements.

Diminution du taux de passage en sixième (tombé de 87,6 % à 86,1 %), augmentation du nombre des SES (de 80 000 à 110 000) et du nombre de passages directs de CM 2 en CPPN (6 500 élèves avant la réforme, 12 300 actuellement), forte élimination en fin de cinquième (seulement 71,5 % des élèves entrés en sixième se retrouvent en quatrième et 66,7 % en troisième), hétérogénéité des élèves, accroissement des écarts d'âge et des taux de redoublements (de 7,1 % en 1977 à 10,4 % en 1979-1980) : le bilan de la réforme du premier cycle est négatif.

Négatif pour les élèves, mais aussi pour les enseignants dans la mesure où, en raison de la suppression des dédoublements, il y a un accroissement du nombre d'enfants par professeur. Ainsi, « un professeur de français qui pouvait avoir un service complet avec deux classes de sixième (dix-huit heures dont douze avec classes dédoublées) avant la réforme, doit avoir actuellement trois ou quatre classes (environ soixante élèves) sans heures dédoublées. Ce chiffre passe de cent cinquante (cinq classes pour dix-huit heures de cours entièrement dédoublées) à trois cents élèves (douze classes avec des heures non dédoublées) pour un professeur de biologie ».

Quant à la réforme du second cycle qui se profile à l'horizon, elle inquiète encore davantage le SNES, d'une part parce qu'il y a « un manque total d'informations sur ce que sera la seconde indifférenciée, à la rentrée », d'autre part « parce que se développe une campagne officieuse tendant à accréditer l'idée qu'il y a trop d'élèves en seconde ». Le retard de publication de la circulaire sur l'orientation, la loi sur l'alternance et le plan en cinq ans de formation professionnelle permettant de développer les formations alternées, font craindre au

SNES que « la nouvelle seconde ait pour but de parfaire un dispositif de frein de l'accès des jeunes aux formations universitaires, avec pour objectif une adaptation à l'emploi ». D'où l'appel à une journée d'action sur l'orientation le 4 février.

Enfin, pour protester contre la circulaire du 5 novembre dernier (B.O. n° 40 du 13) sur « le rempla-

cement des personnels exerçant dans les lycées et collèges », le SNES a lancé une pétition dans laquelle il réclame notamment « la création de postes de titulaires-remplaçants implantés dans des zones limitées et pourvus par des enseignants titulaires volontaires ».

Michaëla Bobasch

FEN : pas de trêve

PAS de trêve pour l'action syndicale : c'est ce qu'a affirmé André Henry, secrétaire général de la FEN, à la suite de la réunion de la commission administrative de ce syndicat le 15 janvier. La FEN est bien décidée en effet « à poursuivre et à intensifier l'action ». Elle demandera donc à chacun de ses syndicats d'établir un certain nombre de priorités (comme l'a fait le SNES avec ses six dossiers) et de rechercher, secteur par secteur, de nouveaux moyens d'action. La FEN soutient d'ores et déjà les actions prévues par le SNI-PEGC (grève nationale le 9 mars), le SNAEN (« Vivre à l'école »), le SNESup (une semaine d'action du 19 au 24 janvier), du SNEEPS (meeting-débat dans les deux mois qui viennent, en prolongement de la grève du 8 décembre 1980).

L'humanisation des établissements (conditions de vie et de travail des personnels et des élèves, problèmes de santé, d'animation, de dédoublements, de sécurité, d'architecture, de drogue et de violence — la FEN prépare des brochures sur ces deux derniers

thèmes) avec notamment l'amélioration, en concertation avec les parents, du fonctionnement des conseils d'établissement, et le budget seront les deux « dominantes » de cette action visant à préparer la rentrée 1981.

La FEN engage en outre deux actions ponctuelles. Tout d'abord une semaine « Voitures au garage », du 2 au 7 février, pour réclamer le relèvement des indemnités kilométriques qui n'ont pas suivi la hausse du prix de l'essence. Ensuite, la relance des négociations sur le dossier des maîtres auxiliaires, et en particulier le problème des M.A. employés à mi-temps qui ne bénéficieront plus, à partir du 31 mars prochain, d'une couverture sociale à la suite de l'annulation par la Caisse nationale d'assurance maladie, de l'équivalence des heures d'enseignement et de travail (une heure d'enseignement correspondait à trois heures de travail de préparation). La grille indiciaire reste également un sujet de préoccupation.

M. B.

drôle de vie

une institutrice dans l'Aisne

C'est sa mère qui le lui a raconté : c'était son premier jour de classe ; à midi, quand elle est rentrée, il paraît qu'elle a dit : « Plus tard, je serais institutrice. » C'était en 1948, dans un petit village de l'Aisne. Aujourd'hui, trente-huit ans, mariée, un enfant, elle est institutrice dans un autre petit village de l'Aisne. Vingt ans de carrière déjà dont le souvenir s'émaille d'anecdotes dont on voudrait croire qu'elles ne sont pas communes.

Ses parents, paysans, exactement « maraîchers de plein champ » comme on dit par-là, n'avaient pas de gros moyens, mais ils tenaient à favoriser la promotion sociale de leur fille unique car « *l'instituteur c'était quelqu'un de bien, c'était quelque chose : on avait du respect pour lui* », et la Fonction publique était désirable. Son grand-père n'avait-il pas été garde républicain, puis garde forestier ? A douze ans, le certificat d'études en poche, elle fut la première fille à sortir de son village pour aller poursuivre des études ailleurs. Elle fait un second cycle dans un CEG tout neuf, celui où aboutissent encore ses propres élèves. Elle tente d'entrer à l'école normale, mais échoue et poursuit, vers le bac, au lycée de Reims. Elle est externe et loge dans une pension de famille notant qu'alors, dans sa condition, « *à seize ans on était pratiquement une femme* ». A dix-huit ans, pour soulager ses parents de sa charge, elle estime qu'il lui faut gagner sa vie. Elle passe le brevet élémentaire et postule aussitôt un emploi d'auxiliaire dans l'académie. Commence alors pour elle une vie pleine de déboires dont elle sourit aujourd'hui avec humour, mais non sans affirmer qu'« *il fallait avoir le moral bien trempé* » et que « *les jeunes*

d'aujourd'hui ne tiendraient pas le coup ».

De quoi s'agit-il ? Oh, simplement d'une incroyable valse, de la vie d'une jeune fille bringuebalée d'un bout du département à l'autre, tantôt pour une journée, parfois pour quatre, pour dix, un mois ici, deux mois ailleurs, au gré des remplacements d'institutrice : quatorze affectations en trois ans pour cette jeune auxiliaire débutante ! Et encore fallait-il se battre pour les obtenir ces fameux remplacements, réclamer auprès de l'académie, à une époque où dans les campagnes, on n'utilisait pas le téléphone comme aujourd'hui. Prévenue la veille pour un remplacement du lendemain, elle débarque à la nuit dans des villages qu'elle ne connaît pas, cherche un logement chez des gens qu'elle ne connaît pas. Ici c'est une vieille dame qui lui cède un lit dans une chambre humide. Là, elle dort par terre dans la chambre d'une camarade. Une autre fois, dans une grande ville où elle doit remplacer une directrice, aucun hôtel, *aucun*, ne veut accepter une jeune fille seule ! Elle choisit une rue et, systématiquement, fait du porte à porte. Hasard : prête à partir en vacances, ses valises sur le trottoir, une femme lui confie sa maison ! Ailleurs elle doit assumer une surveillance dans un cours complémentaire : il s'en faut de peu qu'on lui donne à surveiller le dortoir des garçons, des garçons qui ont quasiment son âge ! « *Pour vous dire qu'on nous prenait pour n'importe quoi !* » Et puis, « *pendant tout ce temps-là, l'apprentissage de la pédagogie, c'était zéro, mais pour ce qui est de former le caractère et d'apprendre la géographie, alors là, oui !* ».

De caractère, d'ailleurs, elle n'en manque pas : la colère sur les

lèvres, elle se rend un jour à l'inspection d'académie et tempête si bien dans les couloirs que l'inspecteur lui-même, ému par le tapage, sort de son bureau, s'enquiert de ses problèmes, l'entraîne dans une salle et là, pointant son doigt sur la carte scolaire, lui déclare : « *Nous allons rouvrir une école ici, et vous l'aurez.* » En fait, ça n'était pas vraiment la panacée : une école à classe unique de neuf élèves dont trois Américains qui ne parlaient pas un mot de français ! Mais c'est là qu'enfin, elle commence à apprendre son métier. Elle y reste un an : le début de la stabilité. Mais l'école ferme. Elle reste trois ans dans le poste suivant, classe unique de vingt élèves, avec un début d'assistance pédagogique réelle. Elle passe ses examens. Cette école ferme aussi. Enfin, en 1968, titulaire, elle prend ses fonctions dans la petite commune d'un peu moins de cent cinquante habitants où elle travaille encore aujourd'hui. Il lui a fallu suivre les aléas des réformes et des modifications du ramassage scolaire, réapprendre à chaque fois. Au début elle fit la classe de certificat d'études, puis le CM. Elle est maintenant directrice à deux classes : le CP et la section enfantine. Son mari a quitté la ferme de ses parents, il est facteur. Elle a un logement de fonction convenable. Elle travaille de 8 h 30 à 19 heures environ, avec une petite demi-heure de pause à midi, sauf les samedis après-midi et les dimanches. Elle a perdu ses illusions en 68 : elle est syndiquée « *parce que c'est presque obligatoire* ». Sa dernière feuille de paye indiquait 4 880 F. Elle apprécie sa liberté mais déplore un peu sa solitude, comme elle regrette un peu « *la cochonnée* », ces parts de boudin ou de jambon que des parents d'élèves, autrefois, offraient à la maîtresse lorsque, chez eux, on tuait le cochon : « *Ces petits cadeaux, c'était parfois la chose qui vous remontait le moral. Mais on est fonctionnaires, il est normal que ça ne se fasse plus.* » Quant à son métier, « *c'est un métier où on n'est jamais sûre de soi : il y a toujours à améliorer* ».

Nautilus

Pour la première fois, le ministère de l'Éducation publie des Instructions, en l'occurrence celles du cours moyen (voir **l'éducation** n° 427 du 18-9-80), dans une brochure vendue en kiosques à destination du grand public :

Pour une nouvelle école primaire (140 p., 20 F).

René Couanau, directeur des Ecoles, s'explique ici sur cette opération et aborde deux points importants de la « Note de rentrée » qui sort cette semaine : le problème des effectifs dans les classes et celui des seuils d'ouverture et de fermeture, autrement dit la « grille Guichard ».

● *La mise en vente en kiosques des Instructions du cours moyen à destination des parents est une opération sans précédent dans l'Éducation nationale. Pourquoi cette action ?*

Pour une raison simple : l'éducation et l'école ne concernent pas exclusivement le ministère de l'Éducation et les enseignants. Le ministre s'est fait une conviction : il n'y a pas d'éducation véritable sans coéducation avec la famille. Il a voulu qu'à l'occasion de la publication des Instructions du cours moyen, les parents et les enseignants sachent exactement de quoi l'on parle. Beaucoup de parents nous disent : « Nous ne savons pas ce que font nos enfants à l'école. » Les programmes, maintenant, existent. Nous avons tout fait pour que les enseignants les connaissent,

Actuellement, ceux-ci les étudient et commencent à les mettre en application. Pour entretenir le dialogue parents/enseignants, la connaissance réciproque du programme du cycle moyen, c'est-à-dire des objectifs de toute l'école, nous paraissait un élément très important. Il est rédigé dans un style simple, clair. D'où l'idée de le mettre dans un circuit le plus accessible possible, c'est-à-dire le circuit de la presse.

● *Les Instructions ne sont tout de même pas un roman populaire. N'allez-vous pas creuser le fossé entre les parents motivés et les autres ?*

L'ambition est grande, mais nous démarrons lentement. Nous allons mettre dix-huit mille exemplaires en vente. Si déjà dix-huit mille

familles peuvent prendre connaissance un peu plus attentivement de ce qu'on fait à l'école, nous aurons marqué un premier pas. Je vous accorde que, dans les prochaines années, ce ministère devra s'engager dans une action d'information plus étendue que par le passé, notamment sur les thèmes pédagogiques. La pédagogie s'est entourée d'un halo de mystère et de technicité, alors qu'elle repose le plus souvent sur des idées simples, qui peuvent être exposées simplement aux parents. Dans d'autres pays, cela est considéré comme tout à fait normal. Nous revenons, en France, d'assez loin. Le ministre souhaite l'ouverture de l'école sur la vie et un renforcement des relations entre parents et enseignants.

● *En amenant les parents à interroger les enseignants, cette opération ne risque-t-elle pas d'être perçue par certains comme une provocation ?*

Je lis les publications des syndicats et des associations de parents sur la nécessité des rapports entre enseignants et parents. Je constate que les responsables disent, peut-être en des termes différents, à peu près la même chose que le ministre : l'éducation en 1980 ne peut pas se faire en vase clos et l'école, le lycée et le collège doivent s'ouvrir sur la famille et réciproquement. Il n'est pas possible de continuer autrement. Je ne vois pas en quoi un enseignant pourrait ressentir comme une agression ou une provocation le fait que l'on dise aux parents : « Voilà ce que les jeunes écoliers français vont faire à l'école primaire. » Si ce type de réactions existe, j'exprime les plus grandes craintes pour l'avenir du

réconcilier l'év



Savoir ce que font les enfants à l'école

système éducatif.

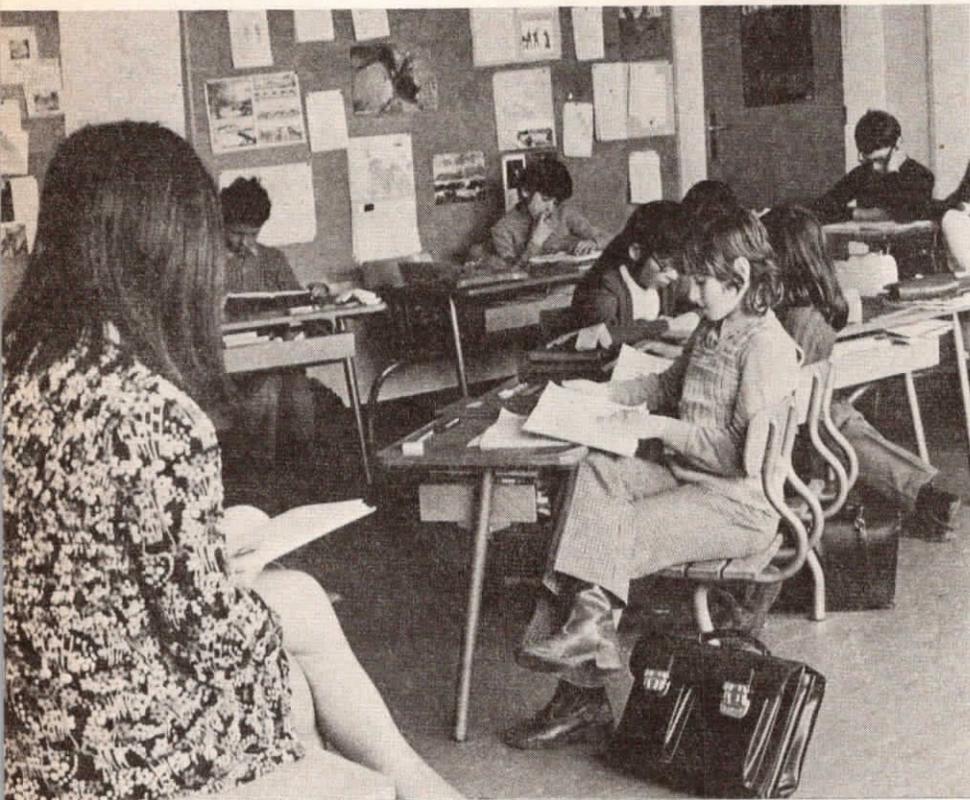
● *Vous vous adressez directement aux parents. Cela signifie-t-il que le message soit passé chez les enseignants ?*

Nous avons fait en sorte qu'il commence à passer. Nous avons nous-mêmes « touché » environ mille cinq cents personnes. Elles ont eu en charge de rencontrer, par démultiplication, cent mille personnes, instituteurs et professeurs du second degré (6^e et 5^e). Depuis le mois d'octobre, les instituteurs ont reçu la brochure et le résumé des Instructions de 6^e ; ils en ont parlé ; ils les ont étudiées ; ils ont eu des réunions avec des inspecteurs, des animateurs, pour les commenter. Les stages de formation continue reçoivent actuellement des candidatures autour de ces thèmes. Je crois qu'il serait prématuré de dire que chaque instituteur de cours moyen connaît parfaitement les Instructions, mais on en a beaucoup parlé, elles existent et elles ne sont pas simplement dans un *Bulletin officiel* enfermé dans le placard de l'école.

● *Vous avez fixé un rendez-vous dans trois ans pour l'application de ces Instructions. Ne craignez-vous pas que l'intérêt retombe un peu au fil des trimestres ?*

C'est tout le problème de ce ministère, qui est d'établir un réseau permanent de communication et de démultiplication de l'animation. Ce ne sont pas trente personnes qui peuvent animer un réseau de trois cent mille personnes. A travers le territoire national, il existe une sorte de maille de l'animation : un inspecteur pour trois

veil et le savoir



cents instituteurs, secondé par un conseiller pédagogique. Nous ne pouvons pas, au ministère, faire le travail de tous : il nous faut donner l'impulsion et veiller à ce que celle-ci soit démultipliée. La grande difficulté d'une affaire de ce genre est de soutenir l'effort pendant plus d'un an.

● *Vous vous êtes personnellement impliqué dans la diffusion de ces Instructions. Quelles questions, quelles critiques sont le plus souvent revenues au cours de ces réunions ?*

Deux sujets étaient « sur la sellette » pendant ces réunions : les contenus et la manière de faire passer ces contenus, de les faire devenir réalité dans la pratique pédagogique. Nous pensions avoir beaucoup de débats sur les orientations que nous avions prises et qui opèrent une synthèse — certains ont parlé d'un « retour au bon sens » — entre des évolutions pédagogiques un peu hardies et la nécessité d'assurer des bases solides. En français par exemple, c'est vrai, nous avons insisté sur la lan-

gue écrite, et je pensais qu'il y aurait des débats sur l'expression orale, la spontanéité de l'enfant, etc. Nous nous sommes aperçus que, sur ce sujet, pratiquement tout le monde était d'accord avec nous.

Nous avons dû expliquer aussi qu'il fallait bien conserver l'esprit de la pédagogie de l'éveil, qui est fondamentale, et qu'il ne s'agissait pas d'un « retour au passé » mais d'un retour aux sources. Tous ceux qui ont prôné la pédagogie de l'éveil depuis une quinzaine d'années nous disent maintenant : « La pédagogie de l'éveil doit déboucher sur des connaissances et des savoir-faire. » Nous avons opéré en 1980 une réconciliation de l'éveil et du savoir. Mais c'est surtout autour de la manière de faire que les débats ont tourné. Et là nous nous rendons compte que les inspecteurs et conseillers pédagogiques continuent de se poser beaucoup de questions sur leurs techniques d'animation et sur les moyens dont ils disposent pour sensibiliser, informer les instituteurs. Or, ces moyens existent (formation continue, conférences pédagogiques).

Aurait-il fallu plus ? Je dois faire un rappel historique : il y a quelques années, le service des instituteurs comprenait trente heures par semaine. Pour leur permettre de faire ce que beaucoup demandent maintenant (concertation - contact avec les parents), ce temps de service est passé à vingt-sept heures. Mais ce devait être vingt-sept heures plus trois (vingt-sept heures d'enseignement et trois heures de concertation). Comme par magie, ces trois heures qu'on nous réclame maintenant ont disparu complètement et les instituteurs font rigoureusement vingt-sept heures. Je prétends donc que les moyens existent. Il faut rechercher leur utilisation optimale.

● *Que devient l'articulation avec le collège ?*

Ceci rejoint un autre terrain sur lequel, avec mon collègue, le directeur des Collèges, nous agissons depuis deux ans : la liaison CM 2/6^e, école/collège. Je ne vais pas énumérer tout ce que nous faisons, mais le fait de remettre la brochure des Instructions de cours moyen aux professeurs de 6^e et le résumé des Instructions de 6^e aux instituteurs de cours moyen est déjà un élément de rapprochement.

Il faut élever un peu le débat et poser lucidement un problème. On nous a dit souvent dans le premier degré : « Est-ce que vous ne craignez pas que ces programmes apparaissent uniquement comme une propédeutique au collège dont le niveau d'exigence serait établi par référence à l'idée que s'en font les professeurs du second degré ? » Autrement dit, avons-nous écrit, ces Instructions dans l'optique unique d'un collège qui a peut-être conservé les références du passé ? Il faut désamorcer ce faux débat, en persuadant les instituteurs que le niveau de sortie de l'école primaire doit être aussi élevé que possible, dans l'intérêt, avant tout, des élèves. C'est pour cela que nous avons fixé des objectifs ambitieux. Mais il faut en même temps que les professeurs du second degré, prenant connaissance de ceux-ci, se rendent bien compte qu'il y a dans ces programmes des éléments qui

doivent être effectivement acquis à la fin de l'école primaire pour pouvoir suivre dans de bonnes conditions l'enseignement secondaire, mais aussi des éléments qui sont en cours d'acquisition. C'est là que nous mettons l'accent sur la continuité indispensable entre l'école et le collège.

Enfin il y a des disciplines où il s'agit simplement d'initier les élèves de l'école primaire. Les véritables acquisitions se feront au collège. Il est grand temps en 1980 de tirer toutes les conséquences de la prolongation de la scolarité décidée en 1959. La fin de l'école primaire n'est plus un terme. C'est une étape, pour tous, vers le collège. Entre la maternelle, le primaire et le collège, il y a une nécessaire continuité à établir et à respecter.

● *Au moment où les Instructions du cours moyen sont livrées au public, la note de rentrée fixe les modalités de la prochaine année scolaire. Quelles en sont les grandes lignes ?*

La circulaire de rentrée est un acte courant de gestion. Il s'agit de donner aux inspecteurs d'académie et aux recteurs les grandes orientations et les indications techniques sur la préparation de la rentrée. Elle rappelle les objectifs que nous poursuivons imperturbablement depuis deux ans. Nous avons défini une ligne en quatre priorités : il faut continuer à accueillir les élèves et à ouvrir des classes là où c'est nécessaire ; poursuivre l'allègement progressif du CE 1 parce que c'est une classe déterminante après le cours préparatoire ; continuer à envoyer des instituteurs en formation pour qu'ils puissent, en revenant, constituer des GAPP (Groupes d'aide psycho-pédagogique), structures de prévention et d'appui que nous voulons développer ; enfin renforcer absolument le potentiel de remplacement des maîtres car c'est un élément de qualité de l'éducation. Nous demandons aux inspecteurs d'académie de mettre cette année une priorité sur ce point, de façon à remplacer les maîtres en congé et ceux qui partent en stage.

Nous fixons en outre, pour les années futures, des orientations complémentaires. Le système éducatif devra aller progressivement vers la suppression des « normes ». Il faudra bien qu'on arrive un jour à dire aux responsables locaux : « Vous avez les moyens, voilà les objectifs. » Par exemple, plutôt que laisser s'alléger les effectifs au gré de la baisse démographique, de façon un peu anarchique, il faut commencer à les alléger là où la nécessité s'en fait sentir de façon aiguë : dans les zones où les difficultés scolaires sont particulièrement importantes ; dans les écoles qui accueillent une forte proportion d'enfants immigrés ; pour faciliter l'intégration d'enfants handicapés dans les classes ; enfin dans les classes à cours multiples. Pas de nouvelles « normes », mais des orientations privilégiées pour l'avenir.

S'agissant du barème du 15 avril 1970 — communément appelé grille Guichard, le ministre rappelle que ce barème est un système de référence pour la gestion locale des moyens. C'est également un point d'appui pour nous permettre de distribuer les moyens sur le plan national. Mais il ne s'agit pas de normes mathématiques et aveuglément applicables. L'application en est d'ailleurs extrêmement souple : la dernière rentrée l'a montré. Pour en tenir compte, le ministre a décidé d'assouplir ce barème. Pour les écoles de six classes et plus, nous abaissons légèrement le seuil d'ouverture afin de réduire l'écart entre les seuils d'ouverture et de fermeture. Pour les petites écoles de cinq classes et moins, nous abaissons le seuil d'ouverture et le seuil de fermeture. Pour les classes situées en zone rurale (le « rural profond »), nous réduisons l'effectif de fermeture et nous créons un seuil de réouverture plus bas que le barème d'ouverture.

● *Il n'y a cependant aucun moyen en postes supplémentaires inscrits au budget 1981.*

Le budget de 1981 conserve, malgré la baisse démographique, tous les moyens au premier

degré, contrairement à l'an dernier, où seulement trois cent quatre-vingt-dix postes avaient été transférés du premier au second degré. Il va y avoir pourtant, probablement, soixante-dix mille élèves de moins dans les écoles. Il est automatique que les effectifs s'allègent, même si la préscolarisation à deux ou trois ans continue de progresser. Nous demandons aux inspecteurs d'académie de faire en sorte que cette baisse d'effectifs s'effectue là où elle est le plus justifiée et le plus nécessaire : dans telle banlieue où les enfants ont des difficultés particulières, dans telle classe où il y a deux tiers (sinon plus) d'enfants immigrés. C'est une opération de bon sens, et qui est, cette année, réalisable. C'est une politique de saine gestion pédagogique.

● *Nous sommes à la veille d'une importante échéance électorale. Les Instructions du cours moyen, comme ces mesures, font-elles partie des actions qui doivent marquer une période que le ministre continue d'appeler période « sans réforme » ?*

L'action administrative est une et continue, comme le service public. Nous avons, au cours de ces dernières années, assuré des assises. Il s'agit maintenant de construire dessus quelque chose de solide. Tout le système éducatif s'est engagé dans cette affaire. Ce ne sont pas un ou quelques hommes qui réalisent, c'est l'ensemble du système. Ce que nous sentons très clairement, c'est que, du côté des parents comme du côté des enseignants, des prises de conscience se sont faites sur les contenus, les objectifs, les relations parents-enseignants, le retour à une certaine rigueur pédagogique et morale. Tous les recteurs, inspecteurs d'académie, inspecteurs, professeurs d'école normale, ont participé à l'édification de ces bases nouvelles de formation et d'animation pédagogique. C'est de bon augure. Après... il faut continuer.

Propos recueillis par
Nicole Gauthier
et Maurice Guillot

Joseph Majault, qu'il n'est nul besoin de présenter puisqu'il fut, notamment, directeur-adjoint de l'IPN, puis de ses diverses conversions, INRDP et CNDP, publiée, après quarante ans au service de la pédagogie, ses souvenirs de la rue d'Ulm : **Comptes, mécomptes, décomptes** (Casterman, coll. « E3 »), ouvrage qui sortira début février. Le fait que l'auteur ait délibérément choisi de ne nommer personne pourrait inciter certains à ajouter : « règlements de comptes ». Ce serait faire offense à Joseph Majault dont on connaît la droiture d'âme et la noblesse de plume. Il est d'ailleurs aisé, dans cette relation perspicace, sans complaisance et pleine d'humour, de mettre des noms entre les lignes. Les fidèles de notre revue reconnaîtront sans peine son fondateur, Louis Cros, qui fut le premier directeur de l'IPN. Nous remercions Joseph Majault et les éditions Casterman de nous avoir autorisés à reproduire ces bonnes feuilles.

M. G.

du côté de la rue d'Ulm

S'il y eut alors des batailles d'hommes au sein de l'équipe dirigeante, si des conflits surgirent à propos du partage des attributions ou l'ordre des prérogatives, on compta moins d'oppositions mesquines ou surnoises menées par jalousie, sans toutefois les exclure, que des luttes ouvertes sur la priorité de tel ou tel champ d'activités, l'importance plus ou moins grande qu'il fallait prêter à telle ou telle action et, par voie de conséquence, la dotation budgétaire dont il fallait éventuellement la privilégier. Devait-on, par exemple, développer une politique audiovisuelle aux dépens de l'imprimé, devait-on consacrer aux expositions, qui assuraient un prestige certain à l'établissement, des crédits qui manqueraient pour la création de centres régionaux, pouvait-on diminuer les achats de livres et de revues, dont le dépouillement permettait de constituer une documentation permanente et à jour utile aux enseignants, pour intensifier la produc-

tion de matériels d'équipement qui faisaient défaut aux laboratoires des établissements secondaires, tels étaient les types de débats auxquels nous apportions l'entrain et la véhémence de la jeunesse sous l'autorité du maître de céans dont le pouvoir et le magnétisme se conjugaient avec une diplomatie habile, soucieuse à la fois du but poursuivi et de la meilleure utilisation des moyens comme du bon emploi et de l'entente de collaborateurs qui avaient adopté ses vues et soutenaient l'œuvre à laquelle il consacrait chaque jour quatorze à quinze heures de travail.

Nonchalant et désinvolte à ses débuts, au dire de ses collègues et de son propre aveu, le rédacteur de jadis avait fait place, devant des responsabilités d'abord imposées puis choisies, à un animateur qui ne ménageait ni son temps ni sa peine, opiniâtre, acharné, capable aussi bien d'arracher aux détenteurs, par patience et persuasion, les crédits et les personnels qui lui étaient

nécessaires, d'amener à ses fins, directement ou indirectement, le ministre responsable, que de donner la main, en prenant place à la table, aux secrétaires qui collaient des enveloppes de cartes d'invitation, ou encore de rédiger, avec les corrections que lui dictaient conjointement une réflexion en mal d'elle-même et le souci de la clarté, le texte-choc qui devait figurer en tête du numéro de la revue, *L'Éducation nationale*, qu'il avait fondée peu après la Libération et qui servait maintenant à la fois de support à ses idées et de fanion à notre établissement. Un seul et unique dessein le portait en effet à cette débauche d'énergie. Ni les services ministériels qui lui avaient donné à éprouver les premiers attraits d'une certaine exigence et où son retour, après avoir quitté le 29, rue d'Ulm, lui permettrait d'exercer les plus hautes charges, ni l'institution qu'il avait entre-temps sortie des ombres pour en faire un organisme vivant, actif et fort, ne répondaient à l'intention profonde qui l'habitait ; elles n'en constituaient que l'instrument. L'aiguillon se trouvait ailleurs : une éducation remodelée dans une société nouvelle, une éducation nouvelle pour forger une société différente, ainsi peut-on définir le sens et le but d'une activité dévorante et multiforme.

D'autres que lui partageaient alors le même désir. Mus par des philosophies ou des idéologies diverses (personnalisme, libéralisme, socialisme), des pédagogues vivaient l'espoir que les idées et les expériences menées par des précurseurs depuis le début du siècle : Montessori, Decroly, Ferrière, Cousinet, Freinet, pourraient enfin s'introduire, dans des formes adaptées aux temps présents, dans les méthodes d'enseignement. Les économistes et les sociologues, devant les mutations qu'ils prévoyaient, affirmaient eux aussi, suivant leurs tendances propres, la nécessité d'une transformation des processus scolaire et universitaire si l'on voulait répondre d'une part à l'évolution des mentalités et préparer d'autre part les jeunes générations aux conditions de travail qui se profilaient dans l'avenir. Encore diffus, un ébranlement commençait à se

La Bibliothèque Evolutive

Vous permet de composer
"VOUS-MÊME"
 aux dimensions voulues, les
MEUBLES
 de votre choix !

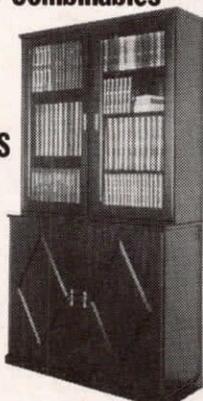
Bibliothèques
Vitrines
Éléments

200 MODELES de BASE

Juxtaposables - Superposables - Combinables -
 Étagères réglables -
 Montage rapide -

5 PROFONDEURS - 5 LARGEURS
 8 HAUTEURS - 18 ESSENCES de BOIS
 NOMBREUSES FINITIONS : VERNIS,
 CIRES, LAQUES etc.,

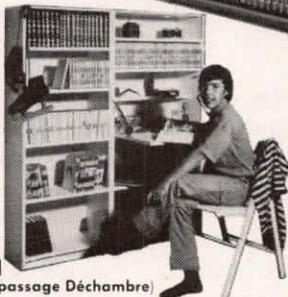
NOTRE NOUVEAU
 CATALOGUE
 EN COULEURS
 avec tarif
 vous sera envoyé
GRATUITEMENT
 dès réception
 de votre demande



STYLE ou CONTEMPORAIN



PRIX PARTICULIEREMENT
 COMPETITIFS.
 VENTE PAR CORRESPONDANCE
 EN DIRECT DU FABRICANT
 LIVRAISON GRATUITE



MAGASINS D'EXPOSITION

PARIS : 32, Boulevard de Vaugirard (passage Déchambre)

Tél. : 320 3876

CHARTRES : Librairie RIGAL - 21, rue de la Tonnellerie - 28000

Tél. : (37) 36 07 78

GRENOBLE : 1, rue Gabriel-Péri - 38000

Tél. : (76) 87 00 58

SATISFAIT ou
 REMBOURSÉ

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE - B.P. N° 1 - 28130 St-PIAT

Tél. : (37) 32.34.29 - Répondeur 24 H sur 24

Veillez m'envoyer GRATUITEMENT sans engagement de ma part
 votre CATALOGUE très complet et votre TARIF.

M _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUTIVE B.P. N° 1 - 28130 ST-PIAT-TÉL. (37) 32-34-29

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
 DE L'AUDITION EN UN POINT PRÉCIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
 conçu pour les enseignants*

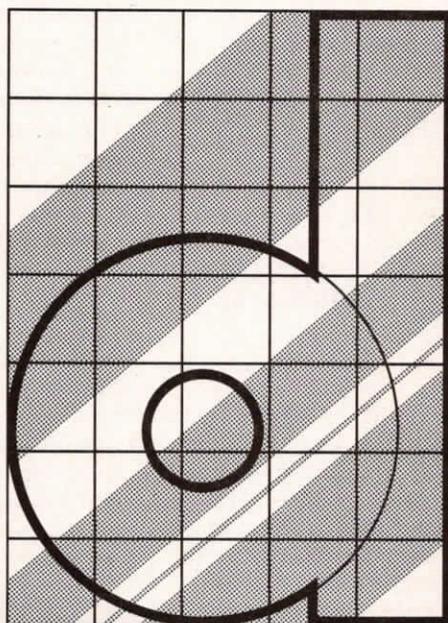


42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement

Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS



18^e
DIDACTA/EURODIDAC
 18^e Foire Internationale du Matériel Didactique
 24-28 mars 1981 Bâle/Suisse

Renseignements:
 Foire Suisse d'Echantillons CH-4021 Bâle/Suisse
 Téléphone 061 26 20 20, Télex 62685 fairs ch

**Le plus grand et le plus international des collèges
 du monde invite à la visite.**

couer les assises du système éducatif. Il eût fallu sans doute à l'époque, comme d'autres pays avaient déjà su le faire, prendre un délai de réflexion pour inventer et expérimenter les structures et les normes d'un enseignement susceptible de s'ouvrir aux perspectives du futur. Il eût fallu aussi sensibiliser tous les enseignants de tous niveaux, ceux en cours de formation et ceux en exercice, aux impératifs d'une rénovation, les associer aux recherches et aux modifications qu'on eût tenté. De tout cela rien ne fut fait à temps, et lorsque des essais tardifs débouchèrent sur des propositions de changements raisonnés et chiffrés, la conjoncture politique et financière s'opposa à leur application. Improviser et légiférer, ces deux attributs sont de notre peuple et de nos gouvernements. Tout nous vient par grâce et par hasard : Pasteur, Branly. Le malheur veut qu'en matière d'éducation les réformes successives brouillent les cartes sans nul avantage, et l'on sait qu'aucune réforme ne vaut si elle ne s'étend au moins sur le cycle complet d'une génération scolaire. Encore faut-il ajouter que les règles écrites qui codifient méthodes et techniques, exigent également un long temps avant que d'être mises en pratique par un corps enseignant peu enclin à changer sa pratique.

Au cours du chapitre suivant, Joseph Majault évoque les premiers temps de notre revue qui s'appelaient alors L'Education nationale et qui n'était pas encore indépendante.

A l'époque dont je parle, deux activités complémentaires à ma charge me donnèrent plaisir et satisfaction. Créée peu après la Libération, la revue *L'Education nationale* jouissait d'un statut mixte : bénéficiant de certains services administratifs, ses fondateurs entendaient qu'elle fût un organe de libre expression susceptible d'accueillir, à l'égard du pouvoir institutionnel, critiques et suggestions. Un comité privé la patronnait. Pendant une vingtaine d'années, en dépit de quelques incidents et grâce à la vigilance de ses responsables,

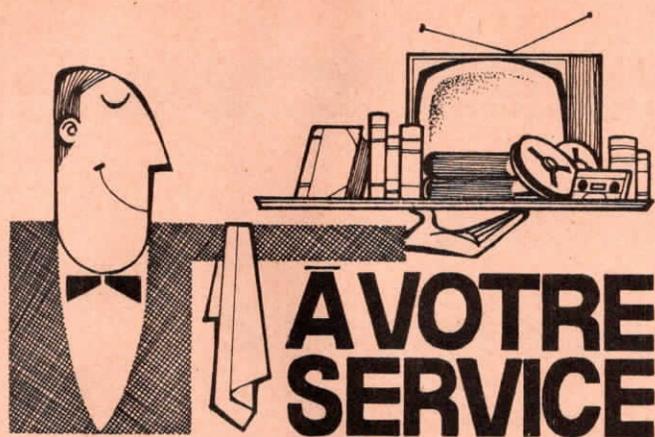
la revue réussit à jouer son rôle de novation et d'incitation jusqu'au jour où des interventions politiques poussèrent l'autorité ministérielle à la priver de toute attache officielle bien qu'elle fût alors, sur le plan financier, totalement indépendante. Une même mesure avait déjà été prise pour les *Cahiers pédagogiques*, également animés par une association privée de professeurs, jugée, elle, après des débats sans nombre, définitivement subversive. La pédagogie, je l'avais entendu, ne pouvait s'évader hors des voies balisées par les règlements et les instructions ; elle ne pouvait pas, dans ses méthodes et ses pratiques, afficher indépendance et liberté. Je pense pour ma part que ce totalitarisme est à l'origine des contestations qui ont ébranlé la société éducative et conduit le système à l'inefficacité et au désordre.

Les comités de rédaction hebdomadaires que nous tenions sous la tutelle alerte, spirituelle et débonnaire d'un ancien haut fonctionnaire démis par le gouvernement de Vichy, offraient des perspectives fort différentes. Nos discussions parfois vives et âpres, sur le choix des sujets à traiter et de leurs rédacteurs, le tri des informations à retenir et la façon d'en traiter, nous donnaient à modeler l'image d'un enseignement rénové, adapté aux exigences contemporaines, ouvert sur l'avenir, fait pour assurer à chaque enfant le développement de ses possibilités et faciliter son insertion dans la vie professionnelle et sociale. Nous avons souvent frôlé l'utopie, mais le bon sens d'une part, d'un public qui restait, devant la nouveauté et le changement, réservé, réticent, sinon réfractaire, nous ramenaient à la réalité et à une volonté constructive. L'écho de cette revue fut souvent mal perçu et son influence demeure conjecture. Une certaine indifférence du corps enseignant, la méfiance des organisations syndicales, un partage mal compris des lecteurs entre les articles d'inspiration officielle et les opinions libres de spécialistes ou d'hommes de terrain, ont freiné les résultats qu'escomptaient au départ ceux qui l'avaient lancée. Elle a été toutefois pour certains un instrument mobilisateur d'énergies et le

reflet d'un courant de pensées qui a laissé des traces dans le monde universitaire ; elle se poursuit aujourd'hui sous une forme journalistique libérée de toute imposition comme de toute entrave.

En prenant l'initiative et en assumant la préparation d'une *Encyclopédie de l'Education*, je me proposais un double but : offrir aux enseignants et aux éducateurs un ouvrage documentaire qui leur permit de répondre à leur curiosité et de faciliter leurs recherches, présenter aux étrangers une synthèse, dans leur évolution historique et sous leur aspect actuel, de l'organisation de l'enseignement, des programmes, des méthodes et des techniques, sans oublier les œuvres para ou péri-scolaires ainsi que les organismes culturels : bibliothèques, musées, etc. Ce fut une aventure coûteuse d'efforts et d'aléas partagés en commun avec une petite équipe dont je n'oublie ni la foi ni l'enthousiasme. Si depuis vingt ans bien des choses se sont modifiées, si des développements ou des perspectives se révèlent caduques, ce fort volume garde non seulement son caractère de référence à une période écoulée mais sur plusieurs points fait encore écho à l'autorité de ses collaborateurs. Certains d'entre eux, surmenés ou insoucians, mirent à l'épreuve la patience de ceux qui attendaient leurs contributions. L'insistance et... le temps vinrent à bout des derniers retardataires. Cette entreprise ne cessa d'ailleurs de me ménager des étonnements furtifs. Pour avoir obtenu que l'ouvrage fût publié au titre et sous le sigle de l'établissement, je fus contraint de faire appel, indépendamment des spécialistes que désignait leur compétence, aux titulaires du moment de directions ou de services ministériels. L'ironie veut que quelques-uns se reposèrent sur moi du soin d'écrire les pages qu'ils signèrent sans vergogne aucune. Un seul, que l'ordre de préséance place immédiatement après le Grand Maître de l'Université, me fit part de scrupules une fois le texte établi, avec une honnêteté qui aurait pu s'imposer aux autres.

Joseph Majault



la grande aventure de l'impression

C'est un ouvrage peu commun — un manuel peut-on dire sans crainte — au titre fort beau : **Qui a ramassé la plume d'oie ?** (Ed. Dessain et Tolra). En retraçant toute l'histoire fabuleuse de l'impression, Joseph Beaune et René Ponot — ce dernier conseiller technique du département de la production au CNDP — ont voulu éclairer les professionnels, tous ceux qui touchent de près ou de loin à ce qui s'imprime, et dont les rôles, les tâches, voire les métiers sont parfois étran-

gement cloisonnés, de la fabrication du papier aux techniques graphiques les plus évoluées. Mais ce manuel, en forme de roman passionnant parce qu'il retrace une histoire d'hommes de l'Antiquité à nos jours, apparaît encore plus particulièrement indiqué pour l'enseignement technique, et comme une approche remarquable pour tout enseignant, à l'heure où la presse entre dans l'école et où le livre reste l'outil essentiel de l'enseignement.

Dans cette grande histoire

des techniques d'impression, la part belle est faite au support, c'est-à-dire principalement au papier et à son histoire, à sa fabrication artisanale et industrielle, sans oublier ces véritables aventures artistiques que sont celles de la reliure, de la dorure ou de la dominoterie. Gutenberg, bien entendu, sert de jalon monumental à l'impression, et si les auteurs nous restituent « l'avant-Gutenberg », ils développent abondamment la formidable épopée technique de la chose imprimée. Dans cet « après-Gutenberg », Joseph Beaune et René Ponot invitent à une authentique exploration de ce monde de l'impression qui reste encore pour beaucoup empreint de mystère, que ce soit pour aborder la gravure, les caractères typographiques, la composition, la photogravure ou le clichage. Dans un langage très accessible, clair, solidement documenté et remarquablement illustré, le « relief », le « plat », le « creux » ou le « sans pression » vous seront révélés avec les techniques qui les caractérisent. Ainsi, typo, flexo, thermo-relief, litho, métallographie,

offset, phototypie, sérigraphie, gravure sur cuivre ou chimique, héliogravure et procédés électrostatiques et électroniques, n'ont plus de secrets et permettent d'apprivoiser l'exploit qui se cache derrière les pages imprimées qu'il nous est donné de lire quotidiennement.

La duplication et la reprographie et l'histoire aussi du carton ondulé, d'une présence insoupçonnée dans notre vie pratique, complètent cet ouvrage de 336 pages, où les auteurs n'ont pas escamoté l'avenir des procédés d'impression. Avenir qui, à leurs yeux, sera voué à l'échec si l'on ne conserve pas, dans cette formidable évolution, la dimension humaine. Manuel de vulgarisation, il peut être une excellente occasion de faire entrer la vie à l'école, puisque c'est celle des hommes qui font les livres.

En vente en librairie
(environ 150 F)

ou par commande à
Joseph Beaune
17, rue Jean-Longuet
92290 Châtenay-Malabry
(135 F franco — chèque
bancaire ou postal
CCP 4100-34 V Paris)

pédagogie quotidienne

**vos dents
sont vivantes / 2**

L'acquisition des connaissances de base en matière d'hygiène bucco-dentaire et le respect de quelques règles simples sont primordiaux pour la santé dentaire de chacun. Aussi l'école apparaît-elle comme l'endroit privilégié pour mener à bien cette action éducative qui s'inscrit dans le cadre des activités d'éveil. Cette étude peut, de plus, se dérouler aussi bien au cours préparatoire qu'au cours moyen, sous réserve évidemment de quelques adaptations.

Après avoir décrit les dents et leur répartition sur chacun des maxillaires, étudié leur rôle et leur évolution (voir l'éducation de la semaine précédente), l'instituteur amène les élèves à rechercher la nature et la cause des maladies bucco-dentaires ainsi que les mesures à prendre pour les éviter.

Bien que l'expérience personnelle, l'observation de ses propres dents, l'étude de publicités, la lecture d'articles ou l'écoute d'émissions en faveur de l'hygiène bucco-dentaire permettent de les découvrir, la classe peut aussi décider de se renseigner auprès d'un dentiste afin d'obtenir une information plus complète et plus détaillée.

La carie et les parodontopathies (c'est-à-dire les maladies de la gencive et des autres tissus de soutien de la dent) sont deux affections bucco-dentaires très courantes. Toutes deux ont pour cause la plaque dentaire qui est un enduit de couleur blanc jaunâtre, constitué de millions de microbes qui se déposent sur la surface des dents. Ces microbes, avec les débris alimentaires et en particulier le sucre, forment des acides qui attaquent la dent et sont à l'origine de la carie.

Les stades successifs de la carie sont les suivants :



1^{er} stade

L'émail est attaqué ; on ne ressent aucune douleur.



2^e stade

La carie a atteint la dentine ; sous l'effet du chaud, du froid, du sucre, des acides, on ressent une douleur. Il est temps de soigner la dent.



3^e stade

La pulpe dentaire est atteinte, ce qui provoque des douleurs violentes. Il faudra dévitaliser la dent, c'est-à-dire enlever la pulpe.



4^e stade

La dent est très abîmée. Faute d'avoir été soignée à temps, la pulpe va se détruire. Outre les abcès et les inflammations, la carie à ce stade peut provoquer des affections graves au niveau du cœur et des reins.

Quant aux parodontopathies, elles débutent par une inflammation des gencives due à l'absence d'un brossage quotidien des dents. Si l'on laisse se propager cette inflammation, la dent devient mobile et finit par tomber.

Compte tenu de ces informations, les élèves déterminent alors les mesures préventives. Elles sont au nombre de quatre : brossage des dents, hygiène alimentaire, visite régulière chez le dentiste et recours au fluor pour empêcher la carie.

Concernant la première mesure, les élèves indiquent en quoi consiste le brossage, comment il faut procéder, quand et combien de fois il doit avoir lieu, quelle doit être sa durée, etc. Il importe que l'instituteur insiste particulièrement sur cet aspect essentiel de la prévention des affections bucco-dentaires.

Trop de sucre, trop d'aliments mous sont néfastes pour les dents ; aussi une alimentation équilibrée comprenant des aliments durs et une quantité raisonnable de sucre constitue-t-elle une bonne mesure préventive. Les élèves peuvent alors rechercher les aliments dont la consommation doit être modérée (bonbons, chocolats, caramels...) et ceux dont la

docume

**linguis
linguistique**

L'édition des ouvrages de réflexion pédagogique ou, simplement, de livres de sciences humaines utiles à la didactique, connaît depuis quelque temps chez nous de très sérieuses difficultés et une régression spectaculaire, dont on s'étonne d'ailleurs que personne ne semble s'en inquiéter efficacement. C'est pourquoi il est particulièrement agréable de saluer une collection qui naît, une

consommation doit être favorisée.

Le respect de ces deux règles ne dispense pas pour autant d'un examen régulier des dents et ce, même en l'absence de toute affection. Il est recommandé d'effectuer cet examen tous les six mois pour les enfants et tous les ans pour les adultes. Une surveillance régulière permet de détecter les caries et les maladies des tissus de soutien avant qu'elles ne causent des dommages. La visite du cabinet d'un dentiste, l'observation de ses méthodes de travail, des instruments qu'il utilise peuvent alors venir compléter fort utilement l'enquête évoquée précédemment.

Quant à l'utilisation du fluor, elle est conseillée depuis que l'on sait que les fluorures, en renforçant l'émail des dents, augmentent leur résistance à la carie. Pour cette raison, un certain nombre de dentifrices, qu'il convient donc de préférer à d'autres, contiennent du fluor.

Il va sans dire que chacune de ces mesures préventives énumérées assez brièvement peuvent et doivent faire l'objet d'une étude plus complète afin que soient atteints les objectifs fixés.

Claire Méral

supérieure de Saint-Cloud) et des éditions Hatier. Elle est dirigée, en outre, par Henri Besse et Daniel Coste, dont on connaît depuis longtemps les travaux. C'est beaucoup de fées autour de ce berceau.

Les deux premiers textes publiés laissent bien augurer de cette nouvelle aventure.

Pour commencer, un livre original de Eddy Roulet, **Langue maternelle et langues secondes — Vers une pédagogie intégrée** (Hatier, 1980, 126 p.), l'un des leaders internationaux dans le domaine de la linguistique et de la didactique des langues, et surtout l'un de ceux qui effectuent constamment le passage entre théorie et pratique.

La nécessité d'intégrer les pédagogies des langues maternelles et secondes, le répertoire verbal de l'enfant, les objectifs de l'enseignement de la langue maternelle, le rôle des instruments heuristiques, l'enseignement de la compétence de communication, l'exploration du système de la langue seconde, l'exploration des mécanismes de l'énonciation, telles sont les scansionnements essentiels de ce petit livre remarquable.

Des comptes rendus d'expériences pratiques complètent et illustrent l'exposé, permettant aux lecteurs, théoriciens comme praticiens, de se confronter réellement aux difficultés concrètes de la didactique des langues ici et maintenant, et de mettre à jour leurs informations en ce double domaine.

Le deuxième volume est lui aussi fort intéressant, en un format plus réduit encore — moins de 100 pages. Il s'agit cette fois d'une traduction d'un ouvrage allemand de Heribert Rück : **Linguistique textuelle et enseignement du français** (Hatier, 96 p.), faite, présentée et commentée par Jean-Paul Colin, enseignant à l'université de Besançon (laquelle, soit dit en passant, continue, dans le domaine de la linguistique appliquée à l'enseignement, à conduire une activité exemplaire dans sa diversité et sa cohérence).

Il y a trois volets essentiels : quelques principes fondamentaux, leurs conséquences sur le plan didactique, et un très court schéma de « rétrospective et perspective ». Formellement très simple donc, ce texte est appelé, pour cette raison

aussi, à connaître un grand succès.

Phrases et texte, texte et situation, les types textuels, les relations référentielles, les affinités sémantiques, la littérarité, l'oral et le scriptural, la compétence textuelle, linguistique textuelle et littéraire, les étapes ainsi parcourues traversent bien toutes les interrogations actuelles des didacticiens des langues étrangères.

La collection « **Didactique des langues étrangères** », dirigée par Robert Galisson, professeur à l'Université de la Sorbonne nouvelle, directeur de l'UER Etudes françaises pour l'étranger, n'en est plus véritablement à ses débuts, puisque, avant les deux textes dont nous rendons compte ci-dessous, elle a déjà publié trois volumes. Deux d'entre eux ont d'ailleurs donné lieu à des notes de lecture ici-même. C'est devenu une collection de référence.

Robert Galisson écrit lui-même le premier ouvrage dont nous voulons parler : **D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères ; du structuralisme au fonctionnalisme** (CLE International, 160 p.). Son « avertissement au lecteur » touchera particulièrement les fidèles de notre revue, dans la mesure où il est placé sous le signe d'une citation de notre ami Strapontinus. Le propos de l'auteur n'est pas mince puisqu'il s'agit d'un panorama de l'ensemble des problèmes de l'enseignement des langues, ici et maintenant, mais aussi ailleurs et auparavant.

Il ne fallait pas avoir froid aux yeux pour se lancer dans un tel voyage. Galisson, et ce n'est pas la première fois, a pris son bâton de pèlerin et, nouant sa besace, a décidé de ne pas se laisser impressionner par l'entreprise. Il a bien fait, il nous conduit sans heurts jusqu'au port, c'est-à-dire aux questions fondamentales.

Une bibliographie sélective, un index abondant, détaillé et fort utile, complètent l'ouvrage. Je suis d'emblée assuré que ce livre bref (lui aussi) deviendra en peu de temps une bible du didacticien. Pour faire le point sur une question méthodologique, on aura toujours la ressource d'ouvrir ce Galisson-là.

Le même, en compagnie d'Henri Besse, publie presque en même

ntation

tique et e appliquée

autre qui, très jeune, prend déjà son essor, et une troisième, plus ancienne et déjà confirmée mais dont la qualité ne se dément pas.

La collection « **LAL** » (**Langues et apprentissages des langues**) publie ses deux premiers volumes sous le double auspice du CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français, à l'École normale

temps un deuxième volume : **Polémique en didactique ; du nouveau en question** (CLE International, 144 p.). Celui-ci se veut plus interrogateur. Les auteurs affichent même franchement la couleur en proclamant leur volonté polémique. C'est le meilleur côté du livre, un ton roboratif qui donne envie de lire.

Le thème est le suivant : les nouvelles perspectives méthodologiques de l'enseignement des langues (approches communicative, fonctionnelle, rationnelle) se prétendent nouvelles, ouvertes, adaptées, meilleures que les précédentes (bien sûr). En fait, il n'en est rien : elles sont peu assurées, moins différentes qu'elles ne le disent de ce qui existait auparavant, et ne pénètrent guère sur le terrain de la pratique, c'est-à-dire dans les classes elles-mêmes.

Débat intéressant donc, clairement conduit. A lire par tous ceux qui veulent effectivement faire un point actuel sur la didactique des langues. Deux (légères) faiblesses cependant : une surabondance de références qui étouffe souvent le rythme et la démonstration, et une certaine tendance à considérer que les problèmes méthodologiques sont le sel de la terre. Il était sans doute assez difficile de faire autrement, mais ç'aurait été possible.

La collection « Langage et société » que dirige Louis-Jean Calvet, enseignant à l'université Paris V (Sciences humaines Sorbonne) a plusieurs années d'existence, et nous avons souvent rendu compte, ici, de ses parutions. Celles-ci sont nombreuses et attestent la remarquable vitalité de ce type de travaux. C'est désormais, oserait-on dire sans jeu de mots, une collection patrimoine.

L'un des deux ouvrages dont nous souhaitons parler aujourd'hui est un livre de jurologie, qui est la science des jurons et de tous les mots illégitimes : **Dire et interdire. Eléments de jurologie** (Payot, 192 p.). Il y a là-dedans des blasphèmes et des gros mots, des injures sexuelles, bref, différentes formes de transgression entre lesquelles il est intéressant de savoir quel lien se tisse.

L'approche choisie par l'auteur, Nancy Huston, est résolument multiple, comme il convient au sujet : linguistique, psychanalyse, anthropo-

logie, histoire, sont ici mobilisées. Un zeste d'humour y est aussi constamment présent, et l'on apprécie cette mini-transgression du style habituel des travaux érudits.

Un glossaire est fourni à la fin du livre, où l'on retrouve un stock de mots « illégitimes » définis rapidement, illustrés et commentés. Moi qui ne transgresse que très rarement le langage légitime, j'en ai appris de belles. Je vous souhaite, en tout cas, d'accroître votre connaissance autant que moi.

Le deuxième ouvrage que j'ai retenu est nettement plus volumineux et porte sur un sujet moins folichon. C'est une initiation à la lecture des caractères chinois, à propos de laquelle, comme nous savons tous, les mauvaises langues disent que ce sont les trente premières années qui sont difficiles : **L'idiot chinois**.

Initiation à la lecture des caractères chinois (Payot, 468 p.), par Kyril Ryjik.

Il s'agit en fait d'un cours préparatoire à la philosophie chinoise professé pendant cinq ans par l'auteur à l'université de Paris VIII Vincennes. C'est un ouvrage très didactique, d'une remarquable clarté, qui sera très précieux pour tous ceux qui veulent réellement entrer dans cet apprentissage.

Faut-il le dire, ce n'est pas le genre de livre qu'on lit pour se décontracter ; c'est une œuvre de travail qui est faite pour ça et qui ne cherche nullement l'esbaudissement du lecteur. Elle est de nature, me semble-t-il, à rendre de très grands services, et fournit un véritable manuel comme on en rencontre rarement.

Louis Porcher

CNDP

la RTS vous propose

cours préparatoire et élémentaire

Au mois de mai 1976, une mission ethnographique filmait — sur la demande du CNRS — la dernière grande chasse traditionnelle de la tribu des Nemadi, dans le désert mauritanien : depuis, les deux cent cinquante personnes constituant cette tribu ont été sédentarisées et vivent maintenant dans un campement à 3 km de la ville de Oualata, près d'un puits. A partir de ce film, on a retenu les éléments qui permettront aux jeunes enfants de comprendre comment, dans un milieu climatique et naturel particulièrement hostile, un groupe humain peut subsister.

Cette émission, **Au Sahara, la vie des Nemadi**, sera diffusée le lundi

26 janvier sur TF1, de 14 05 à 14 h 25.

cours élémentaire et moyen

« Expression-Communication : histoire de marionnettes » : cette nouvelle série a pour fonction d'inciter les enfants à s'engager dans des activités d'expression en leur montrant les possibilités qu'offrent les marionnettes.

Au cours de la première émission de cette série, **Cet étrange atelier** (jeudi 29 janvier, TF 1, 14 h 03), deux enfants visitent l'atelier d'une troupe de comédiens-marionnettistes ; ils y découvrent diverses formes de marionnettes, des lieux de jeux différents, et entendent des sonorités et

des musiques leur donnant des exemples de la dimension qu'apporte le son à tout spectacle théâtral.

classes de quatrième troisième et second cycle

Dans la série « Informations pour l'orientation », l'émission **Les instituteurs** (jeudi 29 janvier, TF 1, 15 h 02) se propose de fournir aux élèves des renseignements sur les conditions concrètes de l'exercice du métier d'instituteur. Elle se compose de trois « mini-portraits » (un instituteur, deux institutrices) et d'une table ronde réunissant ces trois enseignants.

second degré (élèves et enseignants)

Après Jean Piaget, c'est à Gaston Bachelard qu'est consacré le « Dossier documentaire » diffusé sur TF 1 le jeudi à 16 heures. La première partie, **Bachelard parmi nous**, sera présentée le 29 janvier.

Fils de cordonnier, autodidacte,

commis des Postes puis bachelier et agrégé des lettres, c'est avec passion que Bachelard se met à l'étude des théories scientifiques les plus avancées : — relativité restreinte, relativité générale, théorie des Quanta — pour alimenter sa méditation philosophique si particulière, libre, non systématique. Il devait devenir celui dont les cours en Sorbonne ont fasciné des générations d'étudiants et dont les livres ont réussi à faire rêver à la fois mathématiciens et poètes.

Au cours de cette émission — réalisée par Jean-Claude Bringuier, à la demande du service de la Recherche de TF 1, pour le dixième anniversaire de la mort de Gaston Bachelard —, plusieurs amis du philosophe témoignent, tels Georges Canguilhem, Jean Toussaint de Santi, André Lichnerowicz. Et quelques-uns de ses anciens élèves, quand il enseignait à Bar-sur-Aube, se retrouvent, un matin d'hiver, dans le préau de leur école...

La seconde partie, **Clés pour demain : des liaisons pour l'an 2000**, sera diffusée le jeudi 5 février. Nous la présenterons de façon détaillée dans notre prochain numéro.

- la faculté libre de Paris (lettres et sciences humaines) ;
- l'Institut supérieur libre de rééducation psychomotrice et relaxation de Paris (pour le DEUG de psychologie) ;
- la faculté libre internationale pluridisciplinaire de Paris.

Quelques-uns de ces établissements ont passé des conventions avec des universités publiques, ce qui permet à leurs étudiants d'obtenir les diplômes nationaux.

Le nombre des étudiants inscrits dans ces établissements est un peu supérieur à 14 000, près de 88 % le sont dans les instituts catholiques.

CAPET

Pouvez-vous m'indiquer en quoi consiste le certificat d'aptitude à l'enseignement technique ou CAPET ? En quoi diffère-t-il du certificat d'aptitude au professorat technique ou CAPT ?

Dans les lycées d'enseignement général et technologique, les enseignements généraux ou théoriques sont dispensés par des professeurs titulaires d'agrégations, du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou du certificat d'aptitude à l'enseignement technique (CAPET).

Dans les lycées d'enseignement technique, les enseignements théoriques sont complétés par des enseignements pratiques dont sont chargés les professeurs techniques de lycées et les professeurs techniques chefs de travaux (degré supérieur). Le professeur technique de lycée doit être titulaire du certificat d'aptitude au professorat technique (CAPT) qui se prépare dans un centre de formation des professeurs techniques (CFPT). Le CAPT est obtenu après succès à un concours (il existe un concours externe et un concours interne) suivi d'une ou deux années de formation technique supérieure. Il sanctionne à la fois une qualification professionnelle et une qualification pédagogique. Le CAPET comprend les sections suivantes :

- A3** : biochimie (deux options : microbiologie — nutrition) ;
- B** : construction et mécanique (quatre options : industries mécaniques,

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

établissements d'enseignement supérieur privé

Pourriez-vous me communiquer la liste des établissements de l'enseignement privé au niveau universitaire ? Quel est le nombre des étudiants inscrits dans ces établissements ?

Les services officiels ont coutume de ranger dans la catégorie des établissements dispensant des formations universitaires ceux qui offrent aux étu-

dants des préparations pouvant conduire aux diplômes nationaux, délivrés par les établissements universitaires publics (DEUG, licence, maîtrise, etc.) et ceux qui préparent à des diplômes propres aux établissements privés. C'est ainsi qu'on a pu dénombrer :

- les instituts catholiques de Paris, Angers, Lille, Lyon et Toulouse ;
- les facultés libres de théologie réformée et protestante de Paris, Aix et Montpellier ;
- les facultés libres de droit de Paris, Toulon et Valence ;
- la faculté libre de philosophie de Paris ;

industries du bâtiment, fabrications mécaniques, génie électrique) ;

C : dessin et arts appliqués ;

D : sciences et techniques économiques (deux options : organisation et administration des entreprises et des collectivités, gestion des entreprises et des collectivités).

Pour se présenter au concours « normal » les candidats doivent être âgés de quarante ans au plus et être titulaires d'une licence d'enseignement ou d'un groupe de certificats jugés équivalents (diplôme d'ingénieur, d'architecte, etc.). Les candidats souscrivent un engagement quinquennal.

Le concours se compose de deux parties : une partie théorique comportant des épreuves écrites et orales et une partie pratique. Les candidats admis à la partie théorique accomplissent une année de formation dans un centre pédagogique régional (CPR) qui comporte un stage d'application pédagogique dans des établissements d'enseignement technologique et parallèlement, un stage pratique d'initiation à la vie des entreprises. Il faut noter que les candidats en provenance des centres de formation (ex IPES) et les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ne passent que les épreuves orales du concours et que les élèves de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) des sections correspondantes peuvent obtenir le CAPET sur épreuves en dehors du contingent de postes fixé.

En 1979, pour le concours « normal », partie théorique, il y a eu au total 1 788 candidats présentés et 233 ont été admis.

Les traitements des professeurs titu-

lares du CAPET vont de l'indice 379 au premier échelon à 801 au dernier échelon. Les professeurs techniques munis du CAPT ont la même échelle indiciaire.

apprentissage précoce des langues vivantes

J'ai entendu parler d'exercices de langues vivantes (anglais et allemand, en particulier) dans les écoles élémentaires et même dans les écoles maternelles. S'agit-il d'expériences limitées ou de mesures générales ?

Il y a eu en effet, voici une dizaine d'années, un certain engouement pour un apprentissage précoce des langues vivantes à l'école élémentaire et à l'école maternelle. Il s'agissait d'expériences limitées à quelques écoles, mais qui se sont développées au fil des années, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la langue allemande (expériences dans quarante-cinq départements en 1977). Nous ne pouvons que vous conseiller de vous reporter aux circulaires ministérielles qui traitent de cette question et notamment les circulaires des 14 septembre 1972, 11 mai 1973 et 6 juin 1977. Elles figurent au **Recueil des lois et règlements**, chapitre 513-2, et sont trop longues pour être résumées ici.

René Guy

première des trois années de préparation au certificat d'aptitude professionnelle — classe de quatrième préparatoire implantée dans les LEP (note de service du 9 janvier 1981 — B.O. n° 2).

— on crée —

■ **UN GROUPE DE TRAVAIL** spécialisé sur la diversification de l'emploi féminin et l'amélioration de l'accès des femmes aux formations conduisant notamment à des emplois habituellement réservés aux hommes. Ce groupe de travail est placé sous l'autorité du préfet de région (circulaire du 23 octobre 1980 — B.O. n° 2).

— on organise —

■ **LES EXPERIENCES de travail à temps partiel** dans la Fonction publique (loi du 23 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **UN CONCOURS** de recrutement à l'École normale supérieure de l'enseignement technique (sections B3 et B4) de candidats titulaires du DUT ou du BTS (arrêté du 10 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LES MODALITES de l'information et de l'orientation** en fin de cycle d'observation et d'orientation des collèges (note de service du 9 janvier 1981 — B.O. n° 2).

■ **LES ECHANGES FRANCO-ALLEMANDS de jeunes en formation professionnelle** initiale des lycées d'enseignement professionnel, lycées d'enseignement technologique et lycées d'enseignement général et technologique (note de service du 7 janvier 1981 — B.O. n° 2).

— on fixe —

■ **LES DATES ET MODALITES** des concours pour le recrutement d'adjoints administratifs de l'administration centrale : Education ; Universités ; Jeunesse, Sports et Loisirs (arrêté du 31 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** offertes au concours pour le recrutement de cent conseillers d'orientation en 1981. Concours externe : cinquante-cinq places ; concours interne : quarante-cinq places (arrêté du 21 novembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** — et leur répartition par spécialité — offertes au concours de recrutement des inspecteurs

au B. O.

— on prépare —

■ **LA CARTE** des postes de conseillers principaux et conseillers d'éducation pour la rentrée scolaire 1981-1982 (note de service du 24 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **L'INTEGRATION** des chargés d'enseignement d'EPS, professeurs adjoints d'EPS et PEGC (valence EPS) dans le corps des professeurs d'EPS (circulaire du 30 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LA RENTREE SCOLAIRE de 1981 dans les collèges** : instructions aux recteurs et inspecteurs d'académie pour la poursuite de l'approfondissement de la réforme dans les domaines de l'organisation pédagogique des établissements, de l'attribution et de l'utilisation de leurs moyens, de la déconcentration et des mesures administratives qu'elle implique (note de service du 9 janvier 1981 — B.O. n° 2).

■ **LA RENTREE SCOLAIRE de 1981 dans les lycées** : nouvelle organisation des classes de seconde, aménagement de la

de l'enseignement technique pour la session de 1981 : vingt-six places (arrêtés des 2 et 8 janvier 1981 — B.O. n° 2).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** pour la session 1981 du concours de recrutement d'inspecteurs de l'information et de l'orientation : sept places (arrêté du 21 novembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** — et la répartition par discipline — ouvertes pour la session de 1981 du concours de recrutement de professeurs agrégés : mille places (arrêtés des 2 et 8 janvier 1981 — B.O. n° 2).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** — et la répar-

tion par discipline — des candidats qui pourraient être admis comme professeurs stagiaires dans les centres pédagogiques régionaux, en 1981 : mille sept cents places (arrêtés des 2 et 8 janvier 1981 — B.O. n° 2).

■ **LE CALENDRIER** des examens organisés en 1981 pour l'obtention des certificats exigés des candidats au CAPET, sections B1, B2, B3, B4 et C (note de service du 30 décembre 1980 — B.O. n° 2).

■ **LES MODALITES** d'examen des dossiers et travaux préparatoires en vue du recrutement des adjoints d'enseignement stagiaires pour l'année 1981-1982 (note de service du 5 janvier 1981 — B.O. n° 2).

030-92-60, postes 37-31 ou 37-32).

■ **Vidéo à la carte.** Le Centre audiovisuel Media Jeunesse Méditerranée organise, du 14 au 21 février, les trois stages suivants :

- **stage d'initiation** permettant de donner aux stagiaires débutants les connaissances théoriques et pratiques au bon fonctionnement du matériel portable et du montage vidéo (noir et blanc) ;
- **stage de réalisation** permettant une certaine maîtrise du montage vidéo noir et blanc, avec diffusion sur un public et réflexion sur des documents déjà réalisés ;
- **stage couleur** permettant d'acquérir la pratique du matériel portable couleur 3/4 de pouce et de montage électronique U Matic.

Ces stages se dérouleront au CREPS de Boulouris (Var). Frais de participation : de 700 à 900 F, suivant le stage choisi. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Centre audiovisuel Media Jeunesse Méditerranée, Esplanade des Victoires, 06300 Nice. Tél. : [93] 85-81-74.

agenda

conférences

- **Au musée Guimet** (6, place d'Iéna, Paris 16^e), conférences publiques et gratuites ; au programme du mois de février :
 - samedi 7, 15 h 30, **L'art khmer** ;
 - dimanche 8, 15 heures, **Naissance de la peinture mogole dans son contexte historique, psychologique et religieux** ;
 - samedi 14, 15 h 30, **Les arts de la route maritime entre l'Inde et la Chine** (Java, Champa, Thaïlande) ;
 - dimanche 15, 15 heures, **Les traditions de la peinture kandyenne au temple de Kelaniya** (Sri Lanka) ;
 - mercredi 18, 19 heures, **La girafe dans l'art indien** ;
 - samedi 21, 15 h 30, **Les arts de l'Afghanistan et de l'Asie centrale soviétique** ;
 - mercredi 25, 19 heures, **Les monuments de Pagan** ;
 - samedi 28, 15 h 30, **L'art de la Chine : bronzes rituels, jades et sculptures.**Toutes ces conférences sont accompagnées de séances de projections.

stages

- **Sessions de formation pour devenir directeur ou animateur de centre de vacances ou de loisirs**, organisées par l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs) :
 - **Formation de directeurs** (21 ans minimum), du 5 au 15 février sur l'académie de Rennes ;
 - **Perfectionnements de directeurs et Recouvrement d'autorisation d'exercer**, du 9 au 14 février sur l'académie de Nantes ; du 16 au 21 février sur l'académie de Caen ;
 - **Formation d'animateurs** (17 ans minimum), du 7 au 15 février sur la Sarthe et

en Ile-et-Vilaine ; du 14 au 22 février dans le Calvados ;

- **Perfectionnement d'animateurs**, du 7 au 12 février, du 10 au 15 février et du 17 au 22 février, sur les thèmes suivants : tissage, marionnettes et jeux dramatiques, terre, animation des loisirs des handicapés, les soirées en CVL, la nature, l'image et le son, chants et danses du folklore de France. Pour tous renseignements : UFCV, direction Ouest, 16, rue de la Santé, 35100 Rennes. Tél. : [99] 67-21-02.

- **La chanson traditionnelle**, du 7 au 15 février à l'Abbaye de Royaumont. Ce stage, organisé en coproduction avec la Délégation départementale de la musique dans le Val-d'Oise, sera dirigé par Jean-Loup Baly, Jean-François Dutertre et Yvon Guilcher, responsables du groupe Mélusine. Destiné à toute personne souhaitant découvrir ou mieux connaître la chanson traditionnelle, il est donc ouvert aux chanteuses et chanteurs-instrumentistes et plus généralement à toute personne ayant une pratique musicale dans quelque répertoire que ce soit. Ce stage proposera : une étude du milieu et du répertoire de la chanson traditionnelle à partir de documents d'enquêtes ; une approche des problèmes de l'interprétation ; une mise en pratique par des réalisations collectives. Frais de participation : 300 F pour les cours ; 610 F pour la pension complète (hébergement et repas) ; 450 F pour les repas sans hébergement (déjeuner et dîner). Il est demandé aux instrumentistes de venir avec leur instrument. Pour tous renseignements : Fondation Royaumont, direction culturelle, 95270 Asnières-sur-Oise (tél. : 035-30-16) ou Délégation départementale de la musique dans le Val-d'Oise, Préfecture du Val-d'Oise, 95010 Cergy-Pontoise Cedex (tél. :

- **Le Service commun pour la formation permanente de l'université de Paris-Sud XI** organise, à partir du mois de février, des stages s'adressant à toutes femmes, sans condition d'âge ou de région, et à des jeunes de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE dans l'une des régions prioritaires suivantes : Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse-Normandie, Lorraine, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées/Aquitaine, Poitou/Charente, Pays de Loire/Bretagne, Auvergne, Limousin, Provence-Alpes/Côte d'Azur, Champagne/Ardennes :

- **en sciences** (niveau minimum exigé : baccalauréat scientifique ou technique, ou équivalent) : électronique industrielle et automatique, 2 février-26 juin ; électronique digitale, 2 février-26 juin ; tuyauterie industrielle, 2 février-26 juin ; techniques et réglementations visant la protection de la nature et de l'environnement, 2 février-11 juin ; formation de délégué(e)s d'information médicale, deux sessions de cinq mois (mai et novembre) ; préparation accélérée au DUT de chimie et au DUT de mesures physiques, à partir du 1^{er} octobre (stages d'un an) ;
- **en gestion** : préparation accélérée au DUT « Gestion des entreprises et des administrations, option finances-comptabilité », deux sessions d'un an (mars et octobre) ; préparation au DUT « Techniques de commercialisation », un an à partir d'octobre ; économie et gestion des entreprises — statistiques, quatre mois à partir du 4 mai ; secrétariat qualifié (juridique, médical, pharmaceutique), deux sessions de cinq mois (avril et octobre) ; carrières commerciales — commerce international, six mois à partir d'avril ; carrière de la Fonction publique, deux sessions de six mois (avril et octobre) ; préparation aux

diplômes de l'expertise comptable (probatoire et DECS), un an à partir d'octobre ; formation de délégué(e)s d'information médicale, deux sessions de cinq mois (mai et novembre) ; gestion générale et financière des PME-PMI, cinq mois à partir d'octobre.

Des subventions ont été sollicitées auprès de divers organismes, notamment le Fonds social européen, pour couvrir la rémunération des participants, tout ou partie des frais de stage et, si nécessaire, les frais de déplacement et de séjour. Pour renseignements complémentaires : Université de Paris-Sud XI, Service commun de la formation permanente, Bâtiment 308, 91405 Orsay Cedex. Tél. : [6] 941-78-88.

— journées d'étude —

■ **Apprentissage de la langue et lectures de textes.** Sur ce thème, l'Université de Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis et l'Association française des enseignants de français organisent des journées d'étude pour les enseignants de français les 8, 9 et 10 avril. **Inscriptions closes le 15 février.** Pour tous renseignements : Maria Vasconcellos, Formation permanente, Université de Paris VIII-Vincennes, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

— expositions —

■ **De l'arbre au violon,** du 26 janvier au 7 février au Centre régional de documentation pédagogique de Lille (3, rue Jean-Bart, 59000). Dans le cadre de la venue à Lille du violoniste Devy Erlih et de concerts scolaires donnés les 3 et 5 février, une exposition d'instruments à cordes et à manches se tiendra au CRDP, salle La Fontaine. Cette exposition comprendra un montage audiovisuel d'une durée de vingt minutes et une visite guidée d'une heure. **Pour les groupes scolaires intéressés,** s'adresser (sauf les lundi et jeudi après-midi) à Mlle Deshayes (tél. : [20] 93-69-18).

■ **Les arts textiles au Québec.** Cette exposition est présentée par les services culturels de la Délégation générale du Québec (117, rue du Bac, Paris 7^e), jusqu'au 14 février. Vingt-huit créations en textile ont été sélectionnées par le ministère des Affaires culturelles et la Centrale d'artisanat du Québec. Les pièces exposées ont été exécutées par vingt-cinq artisans utilisant des techniques traditionnelles québécoises : on y retrouve la court-pointe, le tissage utilitaire et le fléché. Pour toutes précisions, tél. : 222-50-60.

■ **Gestes et graphismes de jeunes enfants.** Commentée par P. Dehaene, pédiatre,

D. Osson, neuro-psychiatre, J.-P. Aumont, psychologue, cette exposition se tiendra à l'INRP (29, rue d'Ulm, Paris 5^e) jusqu'au 15 avril. Le développement de la préhension jusqu'à l'usage du crayon est décrit par un reportage photographique. L'évolution des premiers gribouillis jusqu'au bonhomme têtard est présentée par l'intermédiaire de deux cents graphismes produits par deux fillettes à partir de quatorze mois ; certains d'entre eux ont d'étonnantes coïncidences formelles avec des productions d'artistes modernes et leur sont comparés. Un catalogue de reproductions commentées (100 pages, 60 graphismes) est en vente (30 F) ; il peut être commandé au Centre régional de documentation pédagogique, 3, rue Jean-Bart, 59000 Lille (prix franco : 35 F). **Des visites commentées peuvent avoir lieu le mercredi sur rendez-vous :** s'adresser au service des expositions, INRP, 91, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris. Tél. : 345-37-21.

— vacances-loisirs —

■ **Bonneval-sur-Arc** (Savoie), village encaissé dans deux parcs nationaux — la Vanoise en France, le Grand Paradis en Italie — est une petite station de ski (1 800-3 627 m) dont les promoteurs sont les montagnards ; en effet, ce sont les habitants eux-mêmes et la municipalité qui en ont fait un lieu accueillant, offrant tout au long de l'année différentes possibilités sportives : ski d'hiver (un télésiège, neuf téléskis), ski de printemps, randonnées et alpinisme, ski d'été (deux télésièges, quatre téléskis), école de ski. Moniteurs, commerçants (dont location de tous articles de sport), artisans sont tous gens du pays, demeurés agriculteurs. Hébergement : en hiver, au village même (appartements) ou dans les chalets confortables de type traditionnel du hameau de Tralenta (700 m de Bonneval) ; en été, dans des chalets d'alpage ou du CAF (pour la haute montagne). Quelques indications de tarifs : forfait remontées mécaniques un jour, 46 F ; sept jours, 265 F ; débutant, 22 F (**demi-tarif jusqu'au 2 février**) ; location en chalet (eau chaude, chauffage, électricité et taxes compris) pendant une semaine à Mardi-Gras : pour trois personnes, de 750 à 1 000 F ; pour six personnes, de 1 200 à 1 650 F. Pour recevoir une documentation détaillée : Office de tourisme, 73480 Bonneval-sur-Arc. Tél. : [79] 05-08-08.

■ **Découverte (ou redécouverte) du Sud Seine-et-Marnais.** Au cours de quatre week-ends (31 janvier-1^{er} février, 7 et 8 mars, 23 et 24 mai, 6, 7 et 8 juin), la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et l'Association Inter-Groupe-Folklore conduiront les participants de Provins à Blandy-lès-Tours en

passant par la Seine, à Bois-le-Roi, tout en leur proposant des activités variées : randonnée pédestre, cyclotourisme, photographie. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de Seine-et-Marne, Centre Thiers-Galliéni, avenue Thiers, 77008 Melun Cedex. Tél. : 439-59-45, poste 36.

■ **Voyages d'initiation à la nature.** Nous avons déjà signalé certains de ces voyages, organisés par la Société nationale de protection de la nature. Les prochains auront lieu :

• **du 12 au 15 février, dans les îles de Zélande,** à l'estuaire du Rhin et de la Meuse, qui accueillent d'immenses troupes de cygnes et d'oies sauvages, des dizaines de milliers de canards ainsi que de nombreuses espèces nordiques peu connues des Français. Le montant des frais de participation n'a pas été communiqué ;

• **du 19 au 22 février, la Camargue** (voyage réservé aux habitants de la province — départ d'Arles le jeudi 19 au matin). Peu connue en hiver, la Camargue change complètement d'aspect et de faune à cette saison : envahie par les canards, elle devient le premier centre d'hivernage pour ces oiseaux en France (150 000 à 200 000 de toutes espèces). Le voyage comprend également un tour en Crau. Frais de participation (comprenant le transport en car sur place, l'hébergement à l'hôtel en demi-pension et l'encadrement) : 500 F pour adhérents, 550 F pour non-adhérents. Pour renseignements et inscriptions : Société nationale de protection de la nature, B.P. 405, 75221 Paris Cedex 05. Tél. : 707-31-95 ou 587-00-55.

— notez aussi —

■ **Paris American Academy** (école de Beaux-Arts) propose, sous la forme de stages de quatre semaines, des cours de français, anglais, peinture, sculpture, céramique, photographie, dessin, gravure, sérigraphie, mode. Les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année. Pour renseignements complémentaires : Paris American Academy, 9, rue des Ursulines, 75005 Paris. Tél. : 325-35-09 et 08-91.

■ **Ouverture d'une école de langues** au Centre culturel de Châlons-sur-Marne. Au programme : des cours de pré-anglais pour les enfants de 5 à 10 ans ; des débats, des rencontres entre professeurs de langue sur l'apprentissage de l'anglais avec des professeurs britanniques ; l'organisation de séjours linguistiques. Pour tous renseignements supplémentaires : Gilles Saladé, Ecole de langues, 4, passage Chamorin, 51000 Châlons-sur-Marne. Tél. : [26] 68-26-55 ou [25] 81-06-12.

Il y a quarante ans mourait le philosophe du rire, Bergson. Et tout à coup, en 1981, parler du rire devient une manière de célébration, et la nécrologie, pour autant qu'on le sache, ça n'a jamais fait rire personne. Mais est-il bien sûr, par les temps qui courent, qu'on ait vraiment le cœur à rire ? Pourtant, ces dernières semaines, il a plutôt envahi la scène publique, le rire, du moins en France. Impossible, en effet, de ne pas penser à Coluche, impensable de ne pas remuer ces fonds troubles où se croisent la dérision et la morale. Bref, le rire, c'est grave ! Au vrai, on se demande si le sérieux n'est pas une affaire trop sérieuse pour être laissée à des gens sérieux, et c'est un sérieux mortel qui règne partout dans le monde, en tous domaines. Résultat : quand on commence à penser comme ça, on voit se profiler les gris nuages d'une déprime généralisée. Il est vrai que personne, en Occident, n'a résolu les vieilles énigmes, les anciennes inquiétudes pascaliennes ; pas question de se

pas de quoi rire ?



divertir ; entendez : sortir du chemin tortueux et ombragé des grandes interrogations. Pas de quoi rire, vraiment ! Et d'ailleurs, je sens bien que je commence à vous ennuyer, encore un peu et je vous attriste franchement. On aimerait bien rire, d'un jet clair, mais rire aujourd'hui c'est anticiper sur l'amertume des lendemains de fête. Les arrière-pensées pèsent lourd sur la mémoire. « Rire aujourd'hui » : quel mauvais sujet de dissertation, quelle mine de clichés ! Alors, allons-y, et sortons les vieux poncifs. Rabelais : « Le rire est le propre de l'homme. » Et pan ! Enchaînons : « Je ris donc je suis », et, comme décidément vous ne me faites pas rire, « je ne suis pas beaucoup ». Mieux vaut boudier la philosophie, même à la petite semaine, si c'est pour en arriver là. Et puis il est clair que le rire est maintenant devenu le territoire béni de la banalité, l'envers apparent de nos incertitudes. Mais, au fait, pourquoi écrire sur le rire ? Aujourd'hui ? Dans **l'éducation** ? Bonne question, mon cher Watson !

Jean-Pierre Vélis

Sur la scène de Bobino jusqu'à fin mars, Guy Bedos propose chaque soir son dernier spectacle : quelques-uns parmi les meilleurs de ses anciens sketches et une gerbe de nouveaux qui n'engendrent pas non plus la tristesse. L'ensemble est émaillé de « prises de parole » dont il profite pour « improviser » des commentaires perspicaces sur les sujets de l'actualité qui lui tiennent à cœur : de Coluche à l'homosexualité en passant par le racisme quotidien et... « le diamantaire de l'Elysée » dont il supplie le public de le débarrasser bientôt. A n'en pas douter, le Bedos 81 est encore un grand cru.

En ces temps de crise, il déclenche un rire salutaire pour le plus grand bonheur des uns et l'agacement des autres. Il fait en effet grincer quelques dents tant il vitupère à coup de sketches bien sentis et de formules lapidaires contre la bêtise, l'hypocrisie, l'égoïsme et le racisme ordinaire dont les manifestations le font profondément souffrir :

« Sans être mégalomane, dit-il, je prends cela comme un affront et un échec personnels parce que ça fait quinze ans que non seulement je fais des sketches anti-racistes, mais que je parle du racisme dans presque toutes mes interviews. Sans doute est-ce naïf mais il y a probablement dans ce pays des gens que je ne rencontre jamais... »

D'une lucidité exemplaire et incapable de tricher, Bedos est aussi un personnage angoissé, tendre et généreux, que l'on retrouve au fil des pages de **En attendant la bombe**, son dernier livre (Calmann-Lévy, 216 p.), un journal écrit d'une plume alerte. Epris de liberté, il dit dans ses pages : « Sartre m'avait appris la permanente importance du mot le plus pur de la langue française : non. »

Et lorsqu'il évoque ses spectacles face aux grévistes d'Alsthom ou aux détenus de la prison de Melun, il dit : « Oui, ils rigolent. Ils rigolent plus que moi parce que c'est contraire à ma religion de parler à des gens contraints, entravés. Habituellement, ma dynamique a pour but de faire sauter les barreaux des prisons qui existent aussi dans la tête des gens. » Vaste programme en ces temps difficiles !

● *A la lecture de vos deux livres — dont les titres sont éloquentes (Je craque et En attendant la bombe) — et à l'issue de vos spectacles, on se dit que la forme est peut-être « comique » mais que le fond est plutôt pessimiste...*

J'aurais tendance à réfuter le pessimisme que vous me prêtez, dans la mesure où dans mon esprit il y a successivement — même si c'est naïf — d'une part : voilà comment c'est, et d'autre part : mais ça pourrait changer. J'ai un petit côté pédago et cours du soir dont j'ai du mal à me défendre. Et, en même temps, je me demande de quoi je me mêle : personne ne m'a investi de ce pouvoir et je ne me sens pas autorisé à faire la leçon. N'empêche que pour moi, effectivement, le rire part de cette notion chère à Molière de corriger les mœurs en riant. Donc, je ne dis pas : vous êtes tous des cons, moi-même je suis un con, il ne reste plus qu'à se flinguer, mais plutôt : il y a beaucoup de cons mais aussi beaucoup de types qui pourraient être moins cons ou qui ne sont pas tout à fait cons. D'ailleurs dans mon nouveau spectacle, je commence à utiliser des bémols et des bécarres dans ma musique, à apporter des nuances bien que ce soit difficile en matière de rire.

Ainsi le personnage d'un de mes sketches, qui a l'ambition de montrer une certaine société crispée sur elle-même dans la crainte qu'on la cambriole (c'est à la fois le goût de l'argent et l'auto-défense), n'est pas complètement ridicule : il se révolte tout en n'étant pas un vrai révolté ; sa révolte est à la fois dérisoire, comique, vaguement ridicule mais aussi un peu émouvante. C'est-à-dire que même ce type-là, qui est peut-être un vieux jeune giscardien, après tout, il pourrait peut-être changer.

J'essaie d'être le reflet à la fois de ce que je suis en tant qu'individu et citoyen et, aussi, des gens que je rencontre. Je donne à voir des personnages souvent assez désolants parce que très bêtes, très salauds ou tout simplement paumés, déboussolés ou confus comme le sont beaucoup de gens depuis

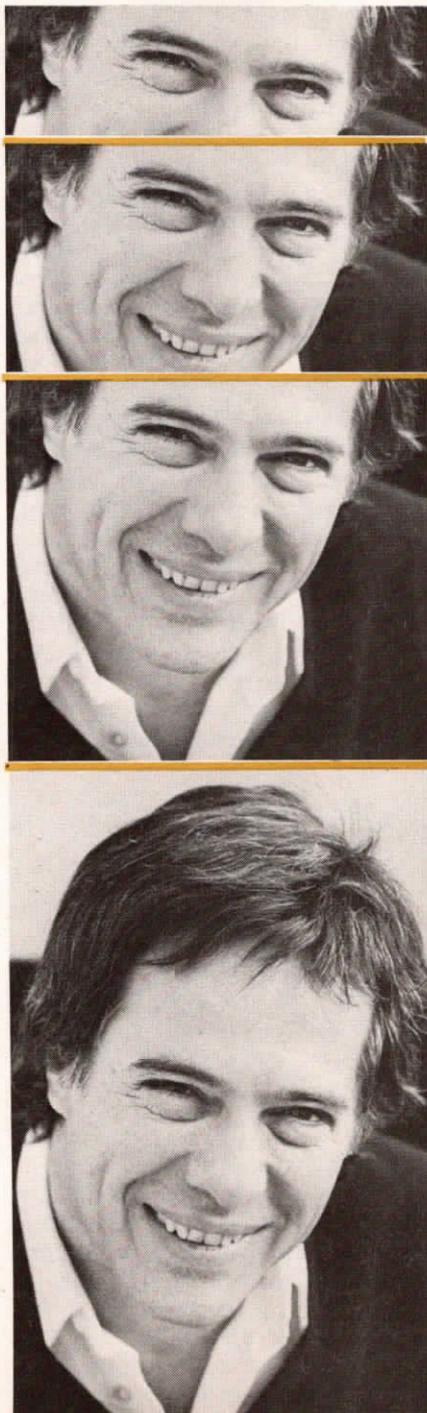
la liberté de rire

quelques années que ça va de plus en plus mal. Ce sont des personnages en crise : puisque nous sommes en crise, il faut trouver un rire de crise. Il me semble évident qu'on ne peut plus rire aujourd'hui comme on riait il n'y a pas encore si longtemps. Certains qui faisaient beaucoup rire il y a peu décevraient de nos jours le public, y compris celui qui prétend ne pas vouloir mêler les sujets graves et la politique au rire.

Pendant longtemps, la question bateau que l'on me posait était : quelles sont vos têtes de Turc cette fois-ci ? Mais les vedettes de l'actualité — de la politique ou du show-biz — relèvent d'un autre aspect de mon travail : l'improvisation. En fait, il s'agit, dans la tradition de la commedia dell'arte, de cabrioles de textes plus ou moins improvisés pour lesquels j'enlève mon masque d'Arlequin. Je n'incarne plus alors un personnage mais c'est moi, Guy Bedos, qui parle et, en l'occurrence, je fais plutôt un boulot de journaliste, de satiriste et de polémiste, à la première personne et en mon propre nom.

● *Votre rire a sans doute lui aussi évolué mais cela vient-il de vous ou du contexte ?*

Je n'aime pas m'éplucher comme un artichaut ni trop m'analyser : j'ai toujours peur qu'à force de dire comment c'est fait, je ne sache plus le faire. Comme le gosse qui démonte son jouet et le casse. Mais je pense que l'éclatement du tandem Bedos-Daumier — je parle-là du couple de scène — m'a donné une sorte de fureur d'exister sur scène autrement que ligoté par une série de personnages et seulement par



leur intermédiaire. J'ai voulu cette nouvelle respiration : mes « improvisations » dans lesquelles je me suis mis à interpeller — comme on dit dans les journaux sérieux — la salle directement et sans m'abriter derrière un personnage. Est-ce venu de moi ou de l'air du temps ? *Je craque*, mon premier bouquin, m'a servi de psychanalyse et a été un peu le père du spectacle qui a suivi la séparation du tandem mais il y a eu aussi toutes sortes de lectures : si *Charlie-Hebdo* et *Libération*, par exemple, n'avaient pas existé, je n'aurais peut-être pas trouvé tout un langage et une relation nouvelle avec le public. Je ne les ai pas inventés mais je ne les ai pas plagiés pour autant. J'ai simplement reçu des ondes et été influencé par les contacts d'après 68.

● *Comment le public réagit-il à cette relation ?*

Il faut vraiment qu'il ne soit pas joueur pour que ça grince. En général, il comprend que même dans mes provocations — ce qu'on appelle mon agressivité — il y a une grande part de jeu et qu'il n'assiste pas seulement à un spectacle d'humour mais aussi à un spectacle sur l'humour.

J'ai l'impression que je possède cette espèce de ventricule supplémentaire qu'est l'humour, j'ai envie d'en faire cadeau, de donner aux gens cette chance que j'ai d'avoir de l'humour pour eux. Je voudrais que le spectacle ne s'arrête pas à minuit, qu'il ne soit pas un spectacle entendu au sens de produit de consommation. Je connais, bien sûr, les limites de ce vœu. Je ne me prends pas pour un orateur ou un prédicateur. Mais

j'ai, comme d'autres, une certaine manière de rire et de faire rire des choses quotidiennes qui généralement chagrinent, blessent ou même désespèrent. J'ai envie que cela se poursuive au-delà du spectacle et que les spectateurs aient ce regard-là, si possible, sur les choses de *LEUR* vie.

● *Autrement dit vous demandez à votre public d'avoir du talent pendant et même après les spectacles...*

Oui, mais quand on prend le risque de déplaire, un tri s'effectue peu à peu : sans parler de public acquis et figé, car je ne veux ni clubs ni sectes, je me trouve maintenant toujours devant un public qui sait très bien avec qui il a rendez-vous. Evidemment, il y en a auxquels je fais des surprises : comme j'aime bien cuisiner à vue et que j'ai envie de communiquer ce qui m'arrive et ce qui me passe par la tête quand je suis en scène, j'en parle avec le public. Au risque de dire une énormité devant ceux-là même que ça peut déranger et qui me croyaient de leur bord. Mais moi, je ne fonctionne pas en « bord » ou en « étiquette » : je suis un peu un opportuniste à l'envers. J'ai envie de faire du spectacle avec ce qui n'en est pas et d'embêter les gens dans leur confort et leurs certitudes. Dans mes prises de parole, entre les sketches, je risque fort de grossir le trait au sujet de l'Afghanistan dans une municipalité communiste plutôt qu'ailleurs et, quand je joue à Marseille, je parle plus de Gaston Deferre qu'à Lille !

● *N'est-ce pas dans les situations les plus dramatiques, comme celle que vit le monde actuellement, que le rire devient indispensable ?*

Sans doute, mais en période d'épidémie, il arrive que les médecins attrapent le choléra.

● *Est-ce votre cas ?*

Non, pas encore. Il m'a semblé quelquefois avoir des accès de fièvre suspects mais je continue à rester à mon poste sur scène et à m'y trouver relativement bien. J'ai

beaucoup de tendresse pour les gens qui rient de ce qui pourrait nous faire pleurer, surtout quand je sais qu'ils sont malheureux et qu'ils vont l'être encore. Mais, sans doute y a-t-il un seuil à partir duquel la batte de l'Arlequin peut se transformer en une autre arme.

● *Dans une interview au journal Le Monde, le 3 décembre dernier, vous avez déclaré : « A force d'être cohérent, on devient de moins en moins marrant. » Qu'entendiez-vous par là ?*

C'est un peu un jeu de mots, presque pour la rime car il m'arrive parfois de travailler sur la phonétique. Je voulais dire que plus ça va et plus je me surveille, plus je veux que tout ait un fond dans ce que je dis et dans ce que je fais. Hors de scène et même en scène. C'est un risque pour la légèreté et le rire d'enfant qu'après tout je ne déteste pas. Le rire innocent, le rire pour rien, juste parce que c'est drôle. Je ne voudrais pas me laisser gagner par l'aspect pédagogique et didactique de mon travail ; j'essaie parfois de corriger cette tendance. En scène, j'aime me mettre tout à coup à faire des pitreries ou à proférer des incongruités qui vont contre ma cohérence profonde, avec la même fureur qu'un enfant dit « caca boudin » seulement pour se défouler.

● *Qu'est-ce qui vous fait rire en 1981 ?*

Très souvent des gens qui ont l'ambition de nous faire rire : Woody Allen, Chaplin, Buster Keaton m'ont fait et me font encore rire, et d'un bon rire.

● *Vous êtes bon public ?*

Oui et parfois avec une certaine naïveté : Fernand Raynaud me faisait rire aux éclats, Poiret et Serpault, qu'à gauche il est de bon ton de snober, aussi. Il n'y a pas qu'une façon de rire. Et puis, il y a le rire de la vie : le rire qui me fait m'étrangler, m'étouffer au bord du vomissement, pleurer, tomber par terre, parce que je suis un très

grand rieur.

Comme je suis un peu maboule, j'ai des fous rires, au sens propre, c'est-à-dire des rires de fou, devant des choses tout à fait dramatiques racontées par quelqu'un qui, comme on dit, a de l'humour. L'humour n'est décidément pas confisqué par les humoristes patentés. Mon ami Michel Drach, auteur d'œuvres bouleversantes (*Les violons du bal, Elise ou la vraie vie, Le pull-over rouge*), dans la vie n'est jamais aussi drôle que quand il est très malheureux et raconte des histoires qui ne sont pas à son avantage et dont on sait qu'elles l'ont affecté. Il veut me faire rire avec ses malheurs et nous rions ensemble d'un rire étrange parce qu'il comporte quelque chose de tendre aussi. Au risque de passer pour un scout, ce dont je me fous, j'aime bien ce rire de fraternité.

● *Il paraît que vous n'aimez pas beaucoup les chanteurs français, y en a-t-il cependant quelques-uns qui vous font rire ?*

Je n'aime pas beaucoup les chansons dites comiques. Mais, par exemple, Renaud que j'ai trouvé ultra-pittoresque, émouvant et talentueux au début, puis qui m'a inquiété quand il est devenu vedette — avec son image cuir noir, motard avec un aigle sur le dos, enfin un peu loubard en toc — et dont j'ai écouté plusieurs fois le dernier disque est, pour moi, un chansonnier, au sens XIX^e siècle, dont les trouvailles de drôlerie me touchent et me font marrer.

Et puis, il est des chanteurs qui sont drôles de manière furtive : Nougaro quand il chantait « Maîtresse » ou bien les chansons où il se moque de lui. Brassens m'a fait parfois rire et sourire, Souchon qui a beaucoup d'humour et Gene Kelly qui, lorsqu'il chante, et danse n'est pas triste non plus...

● *Finalement il y a donc beaucoup de choses qui vous font rire dans cette vie ?*

Oui et j'en ai vraiment besoin. Il m'est arrivé de rire dans des situa-

tions tragiques, de connaître une alternance de crises de larmes et de rire à l'occasion de la mort d'un être cher. C'est sans doute un rire libérateur, un rire oxygène. Il y a aussi le rire de blague, le rire de bonheur, le rire entre amis qui parlent la même langue et se comprennent à demi-mots, le rire de la méchanceté aussi. Je parle beau-

coup de fraternité mais qu'est-ce que c'est bon d'assassiner les gens, de leur tailler des costards en quatre phrases. « Haissez-vous les uns les autres », c'est très sain. Surtout quand c'est vécu comme une sorte de sport.

Propos recueillis par
Jacques Erwan

la chanson et l'humour

LA CHANSON se nourrit de l'air du temps et épouse tous les genres : sentimental, tragique, mélodramatique et, même si on l'oublie parfois, comique. De tout temps et sous toutes les latitudes, cet art populaire n'a cessé de se colorer d'humour, soit pour divertir, soit pour mieux convaincre. Mazarin, au XVII^e siècle, l'apprit à ses dépens : chansons de révolte, certaines des « mazarinades » sont en effet épicées d'un humour au vitriol. A l'étranger, pour ne citer que deux exemples contemporains, les Chiliens Quilapayun et le Catalan Lluís Llach ont usé du rire dans plusieurs de leurs chansons à contenu social et politique : pour mieux faire passer le message ou pour éviter les foudres de la censure. En France, certains chanteurs ont fait de ce genre une « spécialité » mais beaucoup d'autres aussi ont, à l'occasion, trempé leur plume dans l'encre de l'humour.

Au XIX^e et au début de ce siècle, le Caf' Conc' puis le music-hall résonnent de toute la gamme des rires grâce à une pléiade d'artistes dont les noms demeurent célèbres : Mayol, « chanteur de charme comique », Polin, et plus tard Fernandel, comiques troupiers, Georgius, parodique et grivois, adoré des Surréa-

listes, Dranem, et ultérieurement Bourvil, aux répertoires niais et idiots, Maurice Chevalier, bon enfant et gouailleur, Pills et Tabet, ironiques et légers, Charles Trenet, fantaisiste et délirant... Et, par ailleurs, quelques auteurs, eux pour la plupart anonymes, qui laissèrent un important répertoire de chansons paillardes dont certaines furent reprises dans un superbe coffret par Mouloudji (disques BAM).

Le ressort comique de ces artistes repose sur les jeux de mots, et sur leur sonorité, le ton, les gestes, les mimiques, voire le physique et la tenue de scène (Dranem) ou la volubilité (Ouvrard fils) de l'interprète. Techniques qu'utilisent également ceux qui, plus près de nous, illustrent ce type de chanson en jouant sur divers registres : sourire canaille de Brassens (« Le gorille »), humour grinçant de Brel (« Les bonbons ») et de Vian qui sait parfois aussi être désopilant (« Arthur où t'as mis le corps ? » interprété par Reggiani), humour noir de Béart (« Le grand chambarde-ment »), farfelu de Pierre Louki et Francis Blanche, mystificateur (« Poupée de cire, poupée de son ») ou provocateur (« La Marseillaise ») de Gainsbourg...

Du rire, de l'humour et de la fantaisie, Bobby Lapointe, disparu prématurément en 1972, s'était fait une religion. L'espiègle auteur de « Avaries et framboises » et de « Aragon et Castille », ses deux plus célèbres succès, maniait avec un rare bonheur le calembour, la contrepèterie, l'allitération... enfin tous les jeux de mots et de sons qu'il sortait de son chapeau de prestidigitateur du langage. Ce jongleur de mots éleva au rang d'arts véritables le délire verbal, l'humour et l'absurde (1).

Antoine, dont « Les élucubrations », en 1965, firent la célébrité, et Jacques Dutronc, interprète d'un disque récent intitulé « Guerre et pets », excellent dans l'ironie et le canular. Certaines chansons de Nino Ferrer sont de la même veine tandis que d'autres manifestent un goût certain pour l'humour absurde.

Voici quelques années, l'humour corrosif de Vassiliu lui valut de sérieux démêlés avec la censure. Celui que manie Anne Sylvestre dans telle ou telle de ses œuvres est également assez acide. Ricet Barrier, lui, donna un temps dans le campagnard patoisant et un peu leste. Si on y prête attention, on constate qu'Eddy Mitchell a signé, sous son véritable patronyme, Claude Moine, nombre de couplets d'un humour vaguement provocateur. Le Wallon Julos Beaucarne donne libre cours à un comique tendre nimbé de Surréalisme. Mais, bien entendu, le premier nom qui, dans ce domaine, vient à l'esprit est celui de Pierre Perret qui s'est illustré dans ce genre tantôt avec un réel bonheur, tantôt avec une regrettable médiocrité.

Parmi les chanteurs plus jeunes, la tradition se poursuit en empruntant diverses formes : humour caustique et cru de Font et Val, en demi-teinte de Gilbert Laffaille (« Le président et l'éléphant »), gouailleur de Renaud, tendre de Souchon... Et, avec Yvan Dautin, Denis Wetterwald, Alexandre Révérend et quelques autres, la relève semble bien assurée.

J. E.

(1) Cf. Bobby Lapointe par Huguette Long-Lapointe (Editions Encre).



VOILA bien le problème, et il n'est pas nouveau. *Stardust Memories* l'a remis à l'ordre du jour ; de son côté *La terrasse*, d'Ettore Scola, nous montre un personnage de scénariste comique incapable désormais de faire rire le public, et frappé d'impuissance créatrice. Du coup tout le monde s'interroge : auteurs, fantaisistes, comédiens, sociologues... Qu'est-ce qui se passe ? Le rire a-t-il une fonction ? Est-il devenu incapable de la remplir.

En pareille matière, il est usuel

peut-on encore

Dans son dernier film, **Stardust Memories**, Woody Allen s'interroge — entre autres choses — sur le rôle du comique.

A travers le personnage de Sandy Bates, qui n'est manifestement qu'une projection de lui-même, Woody analyse son tourment de créateur comique à succès, partagé entre son désir de passer à un registre plus grave et les exigences d'un public qui veut qu'on le fasse rire.

Cette dialectique s'exprime dès le début par le contraste entre le train sinistre où Sandy voyage, et d'où il ne peut s'échapper, et le train arrêté sur la voie d'en face, plein de fêtards en pleine rigolade.

Et plus tard, dans une des séquences les plus étranges, Sandy fait une « rencontre du troisième type » ; les extra-Terrestres qu'il questionne lui répondent : « Vous voulez aider l'humanité ? Racontez-leur des histoires drôles. »
« Oui, soupire Sandy, **mais il faut que j'en trouve le sens.** »

de recourir à l'analyse que faisait Bergson, au début de ce siècle, dans son fameux livre sur *Le rire*. Après avoir dégagé les conditions d'apparition (ou les recettes de fabrication) du comique, notamment son célèbre « le mécanique plaqué sur le vivant », Bergson en vient à la fonction sociale du rire : « La société se venge par lui des libertés qu'on a prises avec elle » ; le rire est « une correction ». Entendons par là que le rire est une punition qu'un groupe majoritaire inflige à ses marginaux, en les rendant ridicules. Disons tout de suite que cette restriction du comique à une fonction sociale me paraît d'une étroitesse excessive ; mais si nous nous bornons provisoirement à ce comique social et moral (la « comédie de mœurs » et la « comédie de caractères »), quelle est la position du cinéma ?

Il est exact que Molière, par exemple, quand il s'en prend aux précieuses, aux petits marquis, aux bourgeois prétentieux ou aux femmes savantes, s'attaque à des « marginaux ». Mais au nom de quelle

société ? Celle qui, évidemment, compose l'essentiel de son public. Ce public ne comporte, sociologiquement, ni les paysans, ni le clergé, ni une bonne part de la noblesse et de la bourgeoisie lettrée. Mais il est, à la Cour ou à la ville, suffisamment vaste et homogène pour s'accorder sur certaines règles de vie qui sont celles des « honnêtes gens », et pour fustiger ceux qui s'en écartent (Stendhal disait que la grande immoralité de Molière, c'est qu'il prêchait la maxime : il faut faire

milliers de spectateurs, le cinéma doit en attirer des millions pour vivre. Il est donc contraint de chercher le plus grand commun diviseur, les cibles qui feront rire tout le monde sans vexer personne. Pour simplifier, disons qu'au théâtre il peut y avoir un comique de droite et un comique de gauche : chacun trouvera son public. Au cinéma, c'est à peu près impossible.

Il n'y a pas que cela d'ailleurs. Le rire, sanction sociale des marginaux, cela peut fonctionner à des

Jean Yanne. La plupart étaient du type : pourquoi est-il méprisant, supérieur, pourquoi se croit-il seul intelligent ? C'est tout simplement parce qu'il n'y a pas de comique sans destruction, d'une part, et sans jugement de supériorité d'autre part. Le comique démolit toujours quelque chose ; et il se fonde sur la conviction que le railleur possède une vérité qui échappe à sa victime. Le comique n'est ni modeste ni bienveillant : et c'est encore une raison pour qu'il soit suspect de nos

rire au cinéma ?

comme tout le monde).

Seulement le cinéma, lui, est obligé *commerciallement* de viser un public extrêmement large. Par nature, il lui est difficile de trouver des cibles sociales dont tout le monde, ou presque, soit prêt à se moquer. Les circonstances lui ont parfois fourni cette unanimité : *Le dictateur* de Chaplin, *To be or not to be* de Lubitsch, tournaient le nazisme en ridicule pour la joie de millions de spectateurs. Mais si Jacques Tati a eu un succès très large avec *Les vacances de M. Hulot*, dont la critique sociale était diffuse, il a commencé à faire grimacer certains milieux avec *Mon oncle*, et plus encore avec *Play time* et *Trafic*. Et l'on a vu les réactions qui ont accueilli certains films de Jean Yanne — notamment *Moi y en a vouloir des sous*, où il s'était permis de se moquer des grandes centrales syndicales — ou le *Cocagne* de Pierre Etaix, qui ridiculisait à la fois le Tour de France et les vacanciers des campings. Or, si un théâtre satirique peut se contenter d'un public de quelques dizaines de

époches où la société est largement homogène dans ses croyances, sa morale, son style de vie : c'était le cas du XVII^e siècle, ce n'est plus du tout le nôtre. Politiquement, moralement, spirituellement, nous sommes divisés ; aujourd'hui, il n'y a peut-être que dans les démocraties populaires qu'on pourrait concevoir le comique comme une flagellation collective des non-conformistes. Et puis, dans notre société, l'éclatement des cibles comiques (chaque classe, chaque groupe a les siennes) se double d'un autre phénomène : chacun exige le respect de sa « différence » propre et crie au scandale si on la raille (que l'on songe aux homosexuels, aux régionalistes, aux disciples de Moon, au MLF, aux écologistes...). Je ne dis pas que ce respect des minoritaires et des marginaux soit, moralement, une mauvaise chose. Loin de là ! Mais je constate qu'il ne facilite pas la réalisation de films fondés sur la peinture réaliste et comique de certains groupes sociaux.

Allons plus loin. Je faisais allusion aux critiques qu'on a adressées à

jours, où il est admis que c'est très vilain de se croire supérieur aux autres.

Nous vivons des temps étranges. D'une part — et depuis longtemps déjà — on secoue les tabous, on se targue de ne rien respecter : on avait vu cela avec *Noblesse oblige*, qui était un brûlot bien modeste auprès des bûchers allumés depuis par tel journal « bête et méchant » ; mais à mesure qu'on sacrifie les anciennes vaches sacrées (l'Armée, l'Église, la Famille, etc.), on en intronise de nouvelles (la Liberté sexuelle, la Jeunesse, l'Automobile...). D'autre part, l'irrespect comique varie selon les médias employés, et le cinéma remporte la palme de la timidité : voyez la différence entre le numéro de music-hall de Coluche et le ton de son *Inspecteur la Bavure*.

Il est temps maintenant d'en venir à un comique entièrement différent, et qui offre au cinéma des chances intactes. Bergson ne connaissait que le comique réaliste, celui qui se fonde sur l'observation exacte des hommes et des mœurs

(« Il faut que les portraits ressemblent », disait Molière.) Dans ce type de comique — c'est le comique classique —, le rire naît de l'exactitude de la représentation ; nous sommes, nous public, les complices de l'auteur pour nous moquer de réalités humaines que nous sommes heureux de voir peindre si fidèlement dans leurs excès et leurs ridicules.

Mais il existe un autre type de comique — appelons-le comique irréaliste — qui est aux antipodes du premier. Ici le rire naît du fait que l'auteur joue avec nous à nous faire croire — momentanément — à l'impossible : c'est Harpo Marx éteignant une ampoule électrique en soufflant dessus. On reconnaît le rire des enfants devant le prestidigitateur qui sort un lapin de son chapeau. La destruction comique s'opère non plus sur des hommes ou des institutions, mais sur les fondements logiques de notre vision du monde : c'est le comique de l'absurde. A un degré un peu plus compliqué, c'est aussi le comique du vaudeville. L'absurde, l'impossible est ici d'ordre statistique : ce sont les coïncidences, les rencontres qui défient les lois de la probabilité. Nous rions parce que nous nous sommes laissés prendre à l'apparente réalité d'un univers truqué.

Or, le cinéma est particulièrement apte à produire ce type de comique, parce que l'image cinématographique possède une telle évidence que nous ne pouvons douter — dans un premier temps du moins — ni de la réalité de ce qui, en fait, est le résultat d'une manipulation (accéléérés, substitutions...) ni de l'existence de l'univers du vaudeville. C'est le cinéma qui, pratiquement, a pleinement mis en lumière l'existence de ce comique jusqu'à lui inconnu ou méconnu ; et il l'a exploité abondamment, depuis l'âge d'or des burlesques américains, jusqu'à Mel Brooks. Ce comique-là n'est pas majoritaire, réservé à un groupe ; il est universel, et comme le rire des enfants il part du plus profond, du plus instinctif de notre être. C'est dire qu'il est toujours et partout possible — même aujourd'hui ! Je n'en veux pour preuve que le récent succès de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* qui mêlait les

charmes de la parodie à ceux d'un scénario saugrenu, improbable et logique dans sa folie. Un des avantages de ce comique, soit dit en passant, c'est que, incroyable par nature, situé dans un monde qui n'a avec le monde réel que des ressemblances apparentes, il peut se permettre des audaces satiriques qu'on ne tolérerait pas de la part du comique « réaliste » : c'est ce qui permet à *La cage aux folles* d'échapper à l'accusation de racisme sexuel. D'ailleurs le mélange des éléments réalistes (vérité humaine des personnages et des mœurs) et irréalistes (intrigue improbable ou arbitraire) est un des secrets des bons cuisiniers comiques : les Italiens ont longtemps excellé dans ce dosage qui exige une grande sûreté, car si on s'attendrit trop sur les héros, le rire se fige. *Pain, amour et chocolat* a été un des derniers succès de cette formule — assez voisine de celle qui, en France, nous a valu *Un éléphant ça trompe énormément*.

Mais alors pourquoi, même dans ce type de comique qui ne se heurte pas aux mêmes réticences que le premier, le cinéma — comme les autres modes d'expression d'ailleurs — semble-t-il traverser aujourd'hui un passage à vide ? On l'explique en disant qu'actuellement, avec la crise, le chômage, le terrorisme, les menaces de guerre, etc., les gens n'ont pas le cœur à rire, et que le rire aurait même quelque chose d'inconvenant et d'immoral. Cela ne me paraît pas très convaincant : on a connu des périodes aussi menacées que la nôtre, et plus malheureuses — les années 33-39, notamment — où le comique se portait assez bien. Mais sa condamnation de principe n'est pas neuve : elle remonte au jansénisme et à Bossuet. Si elle retrouve aujourd'hui de la vigueur, c'est que le rire dérange et qu'il est, à droite comme à gauche, politiquement suspect : la bonne humeur sape les convictions du militant et les « motivations » frustrées du consommateur. Et puis ne serions-nous pas devenus des enfants gâtés, exigeants et plaintifs — le plus mauvais public pour Guignol ?

Etienne Fuzellier

rire au théâtre

On ne rit pas souvent au théâtre, sauf peut-être au « boulevard », et encore ! Raison de plus pour s'intéresser à deux courtes pièces, l'une surtout, qui, pour amuser, ne font appel à aucun des procédés éculés des vaudevilles traditionnels ou des comédies dites parisiennes. Elles se jouent dans un petit théâtre, « Les cinq diamants », qui vient d'ouvrir au 10 de la rue du même nom, dans le XIII^e arrondissement.

La première, la meilleure, *Les colombes sauvages* (1), de Jean-Claude Danaud, met aux prises deux mystérieux hommes de confiance de deux non moins mystérieux PDG (ou chefs d'Etat) ennemis, qui se « combattent » à coup de gadgets plus ou moins électroniques et peut-être menaçants. Ils rencontrent une encore plus étrange femme... L'humour et l'invention se haussent à des dimensions surréalistes et c'est admirablement joué par Jean-François Châtillon, Christine Parietti et Jean Perimony..

L'autre pièce, *Duo pour deux agents doubles* (2), de Youri, parodie avec souvent assez de bonheur, comme son nom l'indique, les histoires d'espionnage dont notre siècle est friand. On est là aussi en pleine irréalité, et pourtant, dans l'une et l'autre de ces deux comédies, les thèmes sont moins anodins qu'il y paraît et le rire y a belle vertu de satire et de dénonciation.

P.-B. M.

(1) A 20 h 30 chaque jour, sauf dimanche et lundi.

(2) A 21 h 30, mêmes jours.

les univers illimités de Cortazar

C'EST chaque fois un immense plaisir que de se plonger dans un livre de Julio Cortazar, auquel on cède sans aucune réticence, quitte ensuite à tenter de l'analyser. Sur le plan général, nous nous contenterons de rappeler que cet écrivain possède, par son appartenance à une double culture, un registre étendu d'affinités et de références. Par goût personnel, il affectionne les écrits courts : nouvelles, comme dans *Les armes secrètes*, *Tous les feux, le feu*, *Octaèdre* et, plus récemment, *Façons de perdre* (ouvrages dont nous avons rendu compte ici, le dernier dans notre numéro du 29 mai 1980), ou encore les « textes mêlés », comme ceux qui figurent dans *Le tour du jour en quatre-vingts mondes* (Gallimard, 1980, coll. « Du Monde entier », 320 p., traduit de l'espagnol, environ 80 F).

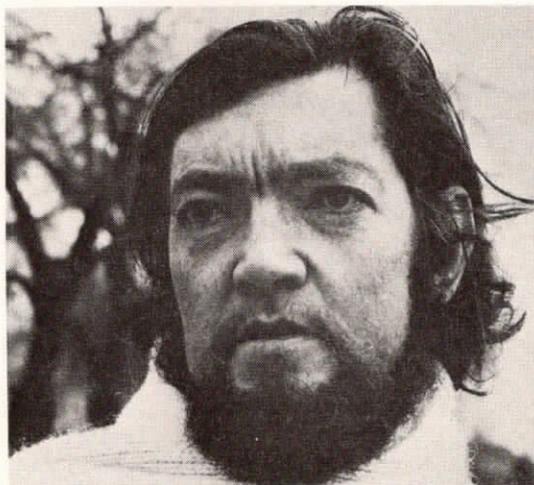
Au niveau plus particulier de cette œuvre en miettes, qui tient davantage de l'almanach que de l'anthologie, par la variété des genres, la diversité des thèmes, la multiplicité des tons, on constate que ces textes courts peuvent être rassemblés dans diverses catégories, quoique l'auteur nous prévienne : « *N'attendez pas trop de cohérence de ces quatre-vingts mondes.* »

Il y a en effet des contes ou des nouvelles, inclinant vers le fantastique et une sorte de science-fiction baroque. A titre d'exemples, on citera « La caresse la plus profonde », « Les témoins », histoire d'une mouche qui volait sur le dos, et la magnifique nouvelle intitulée « Silvia ».

D'autres textes sont des notes sur la création littéraire, sur le conte bref, sur des écrivains favo-

ris de l'auteur tels que César Vallejo, Octavio Paz, Jorge-Luis Borges, José Lezama Lima ; sur Jules Verne, Raymond Roussel, Marcel Duchamp et sur des musiciens comme Lester Young, Charlie Parker, Thelonious Monk, Clifford Brown, Louis Armstrong, auquel Cortazar a dédié un texte superbe et Billie Holliday qui inter-

On découvre enfin — quoique notre classement rigide nous force à laisser dans l'ombre des écrits qu'honnêtement nous ne pouvons ranger dans aucune de nos catégories — des exercices de style, des expériences où Cortazar rompt avec l'écriture, structure de façon différente l'agencement traditionnel du récit, comme il s'y était



Julio Cortazar et le village de Saignon

vient en contrepoint, dans les pages oniriques de la fin, dans les rêves des deux jeunes filles : Teresa et Wanda.

On trouve également des pages montrant la fascination que les animaux exercent sur l'auteur. Nous la connaissons, depuis que Julio Cortazar avait commencé les planches de la faune de Zötl dans *Le bestiaire d'Aloys Zötl* (Editions Franco Maria Ricci, 12, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris, 1976, 156 p.). Il rendra ici hommage à son chat noir nommé Théodore W. Adorno, courant les toits de tuiles et les ruelles calmes du village de Saignon, où l'auteur passe quelques mois chaque année.

employé avec 62. *maquette à monter*. Lisez le poème « Le bûcher où brûle une » et cet autre intitulé « On déplore la ». Il nous parle ensuite longuement « *d'une autre machine célibataire* », celle imaginée par Juan Esteban Fassio, qui s'appelle la « Marel-O-Matic » et dont on trouvera différents croquis dans ces pages.

Car cet almanach est accompagné d'une abondante iconographie, choisie par l'auteur en fonction de ses goûts et de leur rapport avec les textes. Il fait ainsi appel à Paul Delvaux, à Marcel Duchamp, aux illustrations des œuvres de Jules Verne chez Hetzel, aux dessins fauchaux de Folon, aux photogra-

phies de Lewis Carroll, aux toiles de Pierre Alechinsky, etc.

Puisque nous devons de l'évoquer ci-dessus, il est nécessaire de dire quelques mots à propos de *Marelle*, un roman « enchâssé », pour reprendre une terminologie roussellienne ou watsonienne. *Marelle* a initialement paru en version française en 1966 chez Gallimard, qui le publie à nouveau dans son excellente collection « L'Imaginaire » (1980, 602 p.). Il s'agit d'un roman qui peut se lire d'une façon classique et qui se termine alors à la fin du chapitre 56. Après quoi, viennent des dérivations : quatre-vingt-dix-neuf chapitres « dont on peut se passer ». Donc, si le lecteur désire s'aventurer dans une lecture éclatée, labyrinthique, il suivra les indications portées au bas de la fin de chacun des chapitres qui renvoient au début du suivant, dans un ordre erratique. La marelle, on le sait, est un jeu où le ciel côtoie l'enfer. Et, « alors que très peu de joueurs ont eu le temps d'apprendre à conduire le caillou jusqu'au Ciel, l'enfance s'achève brusquement et l'on tombe dans les romans, dans l'angoisse pour des prunes, dans la spéculation d'un autre Ciel où il faut aussi apprendre à arriver ». *Marelle* est un livre dont on doit affronter les dédales. Il nous captive parce que, comme le dit Morelli, « double » créateur de Cortazar, « le roman qui nous intéresse n'est pas celui qui place les personnages dans une situation, mais celui qui installe la situation dans les personnages ». C'est la seule façon, en effet, de modifier la dialectique entre les personnages et les lecteurs. C'est le seul moyen d'en faire des personnes, des êtres allant les uns à la rencontre des autres, et fusionnant. Vous voici devenus Oliveira ou Horacio, Lucia, dite « La Sibylle » ou encore Talita. Vous voilà entrés dans la marelle... Quant à la rencontre de son Ciel et à l'évitement de son Enfer, remettez-vous-en aux aléas du parcours dédaléen : nul ne peut plus rien vous garantir, si ce n'est — peut-être ? — Cortazar, créateur et maître souverain de ces univers illimités...

Pierre Ferran

un film

Le rebelle

La révolte d'un adolescent de banlieue. Spontanée, totale. Refus de la société et de son ordre, refus du travail, de la politique... Le rebelle de Gérard Blain est semblable à beaucoup d'autres et pourtant il est « autre ». Autre parce que le cinéaste évite tout pittoresque, toute emphase. Parce que, disciple de Bresson, il film « à plat » les colères de Pierre comme cette immense affection qu'il porte à sa jeune sœur. Tout est juste ici, les paroles, les gestes, le cadre de vie et jusqu'au chantage à l'emploi d'un homme d'affaires homosexuel.

Caméra immobile, attentive, neutre même : il fallait ce respect, cette rigueur, pour nous faire comprendre ce qui se passe dans le cœur d'un garçon plein de haine et d'amour en 1980.

J. C.

un roman

Photo-souvenir

L'œuvre de Raymond Jean se construit régulièrement. Un roman nouveau nous arrive, un automne sur deux, et nous sommes nombreux, je crois, parmi ses fidèles. Le dernier ouvrage, sur lequel je constate que la critique a été étrangement discrète (par rapport à la valeur du livre), est digne des précédents, mais, à mes yeux, dans un genre formel nettement différent, renouvelé.

Comme toujours chez cet auteur, l'actualité se mêle à la fiction, la littérature s'inscrit dans l'histoire : le Chili, le Vietnam, et bien d'autres luttes, nous accompagnent au long de ces pages apparemment anodines, mais dont on s'aperçoit chemin faisant qu'elles sont véritablement tricotées au petit point. Selon la parole célèbre, *Photo-souvenir* (Le Seuil, 352 p.) est un livre dont on sent qu'il a été « écrit à la main ».

Raymond Jean, à mon avis, s'est désormais taillé un territoire singulier, qui n'appartient qu'à lui, et sur lequel on chemine en pays de

connaissance. Je suis de ceux qui aiment ces livres qui n'ont l'air de rien et qui sont précisément l'œuvre du talent. En un temps où l'on a tendance à confondre le tambour et la flûte, écoutez cette voix étrange qui vous parle parce qu'elle parle de vous.

L. P.

une anthologie

L'oreille contre les murs

Le fantastique revient à la mode. Cela nous vaut le pire et le meilleur. Avec l'anthologie que nous présente Jean-Pierre Andrevon sous le titre *L'oreille contre les murs* (Denoël, 286 p.), c'est le meilleur. Seize histoires à vous faire frémir, seize auteurs célèbres ou qui le deviendront : Andrevon lui-même, Barlow, Cousin, Dorémieux, Duvic, Lamart, Pelot, Sternberg (avec quelques-uns de ses « Contes froids »), etc.

Vous verrez que le fantastique moderne n'a guère de ressemblance avec le fantastique gothique cher à Jean Ray et à une célèbre école belge. Cela « marche » pourtant et nous frissonnons en tournant les pages. On ne peut pas dire qu'il s'agisse, à proprement parler, d'histoires diaboliques. Mais Andrevon est un malin !

un essai

Bonjour et adieu à la négritude

Toujours à la recherche d'« un état permanent de poésie et de dignité », René Depestre nous donne, avec *Bonjour et adieu à la négritude*. (Robert Laffont, 264 p.), une admirable leçon d'humanisme et de lucidité, au cours de laquelle il définit le but essentiel à poursuivre : la lutte pour une identité panhumaine.

P. F.

échanges et recherches

location (offres)

- Savoie, chalet 8 pers., 5 ch. T. (70) 05-44-95.
- Alpe Huez 1 850-3 350 m, studio ttes pér. T. (76) 05-90-55 h. bur., 05-33-06 soir.
- Mont-Dore, tte sais., chalet tt cft 4-6 pers. M^e Desbordes, rue Joffre, 17390 La Tremblade. Tél. : 36-00-49.
- 34-Gde-Motte, gd studio 3-4 pers., ttes pér. Tél. : (77) 21-05-05.
- 04-Praloup 1 600 m, studio 4 pers. près pistes, ttes pér. sf 7 au 21-2, (21) 32-43-29.
- Savoie 1 700 m, soleil, sports hiver près pistes, studios tt cft, vac. Pâq. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons-sous-Bois.
- 2-Alpes, studio 4 p., fév. C, Pâques. Lemaire, 94 Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc. Tél. (29) 79-09-74.
- Ancien moulin, pisc., 100 km Paris, pleine nature, Vallée de l'Avre, reçoit groupes, associat., classes transplantées. Tél. : (37) 48-28-69 ou (3) 973-41-41.
- Hte-Savoie, chalet « Les Gaud », 74200 Reyvroz, appts tt cft, z. B, C, Pâques, prix avantageux. Tél. : (50) 73-80-55.
- 22-Val-André, 2 mais. indép., 3 pers., 5 pers., cft, jard. et park. privés, 10 mn plages, juil., août. Legonidec, 15, rue Clemenceau, 22370 Pléneuf-Val-André. Tél. : (96) 72-26-79, heures repas ou après 20 h.
- Les Menuires (Savoie) studio 4 pers., tt cft, pd pistes, 21 au 28-3 1 000 F. Tél. : (76) 26-51-51.
- Côte d'Azur, Pâques, à Hyères-les-Palmiers, face Porquerolles, studios mod., 2 à 4-5 pers., gd cft, cuis., c. t., dche, w.-c., chauff., direct s/mer plage sable fin pente douce sans route à trav., très calme, 78 F/j le studio tt comp. (11-7 au 7-9 complet). Rts et photos à Altitude Zéro, 83400 La Capte-d'Hyères. Tél. : (94) 58-01-09 ou en hiver (19) 49-60-74-78-35.
- Vacances inoubliables, calme, dans la nature, grand choix de loc. Ecr. Syndicat d'Initiative, 64640 Helette. T. : (59) 37-62-57.
- Nice, été, studio, terr. Tél. : 87-42-45.
- Bordeaux, imm. récent, F5 tt cft non meublé, Ecr. Fenech, 23, rte de Jeuxy, 88000 Epinal.
- Les Menuires, studio 4-5 pers., fév. à Pâques. Tél. Lozinguez (32) 32-04-63.
- 38-Villard-de-Lans, studio 4 pers., ski piste et fond. Tél. : (74) 93-71-53 soir.
- Savoie, chalet 10 pers., tt cft, été, hiv., ski La Plagne. Tél. : (79) 62-47-67.

Suite page 36

Voyages de fin d'études **NAOURS (Somme)**

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires
Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

Prix au 1^{er} janvier 81



750^F

TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg

en 400 kg: 1100^F

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples - livres avec boule
prise et cache-boule en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
1307 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

216^F TTC

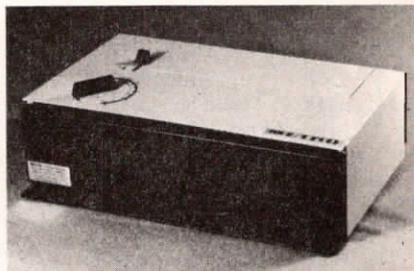
50 points de VENTE en FRANCE

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

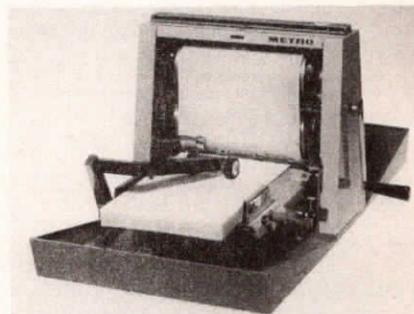
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3 : duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Vient de paraître :

Guide français de l'Enseignement International

les auteurs : MALINGRE et MAILLARD

Le point et l'information concernant l'enseignement international multilingue en plein développement en France.

LIBRAIRIE - EDITIONS DES ECHANGES INTERNATIONAUX
20 rue des Fossés Saint-Bernard - 75005 PARIS - Tél. 325.25.20

championnat de France 1981

règlement général

Le Championnat de France de mots croisés 1981 est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des cinquante premiers lauréats des palmarès nationaux des trois championnats précédents (classés hors concours), des membres du personnel du Mots-Croisiste, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles.

Le Championnat comprend trois parties :

- une première grille de résolution dite d'inscription, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse, dit bulletin d'inscription, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le 23 février 1981 au plus tard, accompagné d'un droit fixé à 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) pour participation aux frais ;
- quatre grilles de résolution numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes en février et mars 1981 ;
- une question sélective facultative, prévue pour départager les ex aequo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra en mars 1981 avec son règlement particulier.

Le bulletin-réponse final paraîtra fin avril ou début mai. **Date limite d'envoi de ce bulletin : lundi 25 mai 1981.**

Adresse du Championnat
Le Mots-Croisiste — 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Clauses particulières

Tout les mots utilisés (« chevilles » de deux lettres éventuelles exceptées) dans les grilles figurent dans le **Lexique Panlexique du Mots-Croisiste 1976**, seul ouvrage arbitre de cette compétition.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme faute, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient.

La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses réponses, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes pourvu que chacune soit établie sur un **bulletin-réponse final rempli complètement et extrait d'un journal** publiant le championnat et que **tous les bulletins soient envoyés ensemble.**

Aucun envoi en recommandé ne sera accepté. Toute solution sur papier libre, photocopie, etc. sera considérée comme nulle. Toute lettre grattée, corrigée ou manquante sera comptée pour une ou deux fautes selon qu'elle intéresse un ou deux mots. Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) bulletin(s)-réponse ne seront pris en considération.

Classement

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles. Les ex aequo formant les groupe de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective. Le jury et les organisateurs se réservent le droit de convoquer, pour une ou plusieurs épreuves en salle, les concurrents pour lesquels un départage supplémentaire s'imposerait. Tout cas fortuit non prévu au règlement sera tranché par le jury, sans possibilité d'appel. Le présent règlement pourra être modifié sur simple décision de ces organisateurs. Ces modifications seront publiées en temps voulu.

Le fait de participer implique, de la part des concurrents, l'acceptation pleine et sans réserves du présent règlement et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou le compléter, que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance

Les questions concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire margé accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse ci-contre.

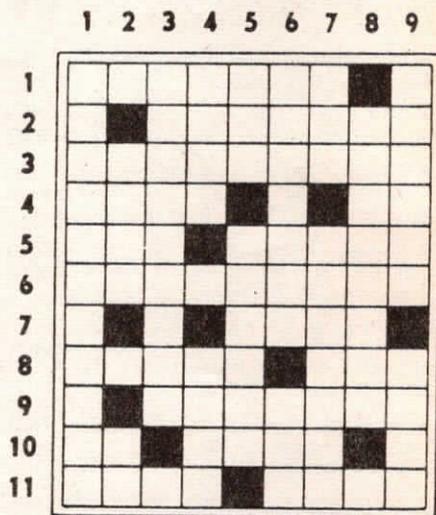
Participation avec notre journal seul

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettent d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponse finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et envoyés **groupés dans la même enveloppe**. Seul le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux

Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux aux conditions suivantes : envoyer autant de bulletins et de droits d'inscription que de journaux retenus ; extraire les bulletins-réponse finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer **groupés dans la même enveloppe**. La meilleure solution par journal sera retenue pour le palmarès particulier de ce journal et la meilleure de toutes pour le palmarès national.

grille n° 1 d'inscription



grille de travail à conserver
par le concurrent pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - Elle fait bien des heureux quand elle se tire. 2 - On donne l'impression de ne faire aucun effort avec elle. 3 - Le jour le plus chargé des travailleurs peu zélés. 4 - Soutire du liquide en laissant quelque chose en dépôt - Abréviation religieuse. 5 - L'une n'est pas toujours dans l'autre en poésie - De maison on le dit blanc bien qu'il soit le plus souvent de couleur. 6 - On y espère bien avoir le bac, à la fin. 7 - Prend une direction. 8 - Sa poudre sur une toile permet de ravauder les cadres de vieux tableaux - Cela s'entend après une première répétition. 9 - On rougit parfois de la sortir. 10 - Possessif - Ça va être sa fête au mois de mai. 11 - Provoque un phénomène de rejet - Qui est toujours un résultat.

Verticalement. 1 - Bénéficiaire d'un don. 2 - Qui a donc été dans les petits papiers de beaucoup - Période. 3 - Qui s'entendent à garder la pose. 4 - Ce peut être une farce tout juste bonne pour le four - On y aboutit par bien des chemins, paraît-il. 5 - A la fois lourd et lesté, parfois - Borné. 6 - Elle ne confond vitesse et précipitation que par inexpérience - Le bon choix. 7 - Ouvrage qui fait sourire - Qui ne manquent pas de ressources. 8 - Piquées et tapées. 9 - L'emblème du souvenir - Il est délivré au dépôt.

bulletin d'inscription

l' éducation

Date limite d'envoi : 23 février 1981

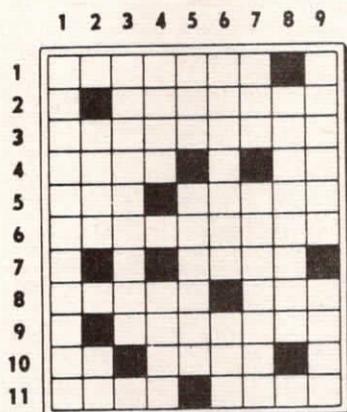
Le Mots-Croisistes, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat. (Timbres ou coupons-réponse internationaux peu souhaités.)

NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal



bulletin d'inscription

l' éducation

Date limite d'envoi : 23 février 1981

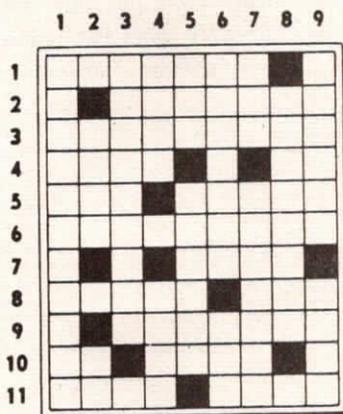
Le Mots-Croisiste, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 10 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat. (Timbres ou coupons-réponse internationaux peu souhaités.)

NOM (en capitales) et prénom

Adresse

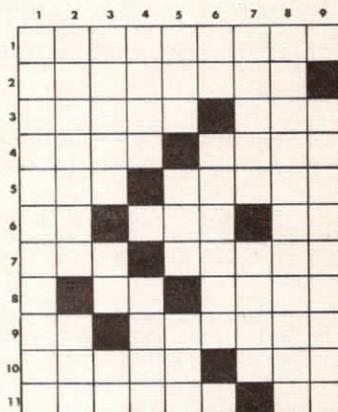
Ville et code postal



organisé par « Le Mots-Croisiste »

200 000 F de prix

problème 372



Horizontalement. 1 - Il épluche tranquillement ses oranges à côté de dangereuses panthères. 2 - Ombelliféracée qui embaume assez. 3 - Insectes des mares respirant par le ventre - « Fil de fer » pour le taupin. 4 - Jeux d'adresses - Petite reine très honorée en Hollande. 5 - Cité dauphinoise - « Sor-tant » qui retournera à la Chambre. 6 - Conjonction - Son courant peut vous faire prendre le lit - Il fait lécher bien des babin-es. 7 - Piètre quantité - Biens soumis à des baux. 8 - Opéra à Osaka - Rigole au milieu des tuiles. 9 - Ferme le robinet - Pareil à un foyer abandonné. 10 - Enracinée par le sommet - Annonce une génération de jeunes loups. 11 - Rase de trop près - Personnel.

Verticalement. 1 - Clou de celui qui se serre la vis. 2 - « Moutarde » dangereuse quand elle monte au nez - Rappel de celui qui se trissé. 3 - Rendue blanche pour avoir bien séché - Chef en uniforme - Possessif. 4 - Trous dans les murs - Objet de toutes les attentions d'une poule. 5 - Partisan de l'arrêt du travail - Réunion de sommets arabes - Semblable à quelqu'un. 6 - Voisins papotant dans le monde - Place forte du Quadrilatère. 7 - Repue demandant répit et repos après le repas - Broyé par le bilieux. 8 - Ville où César demanda la main des Gaulois. 9 - Chat de mer ou chauve-souris.

solution du problème 371

Horizontalement. 1 - Charlatan. 2 - Auréole. 3 - Setifères. 4 - Sein - Ri. 5 - Essentiel. 6 - los. 7 - Rang - Ille. 8 - Os - Etre. 9 - Usinée - Né. 10 - Tune - Sion. 11 - Ernst - Set.

Verticalement. 1 - Casse-croûte. 2 - Huées - Assur. 3 - Artisan - Inn. 4 - Reine - Gènes. 5 - Lof - Ni - Te. 6 - Aléatoires. 7 - Ter - Isle - ls. 8 - Ere - Noé. 9 - Nasillement.

par Pierre Dewever

échanges et recherches

Suite de la page 33

• 74-Appt tt cft 3 Epis, lib. Pâq., été, ttes saïs., sem., quinz. b. Jacquier, Rocailles, 74500 Bernex. Tél. : (50) 73-60-45.

• 29-Sud Guilvinec, port, plage, Pâq. à oct., appts tt cft 2 à 6 pers. Colin, Keroular, 29215 Guipavas. Tél. : (96) 84-62-75.

• 85-Sables-d'Olonne, appt nf ind. 4 p., cft, jard., sol., juin à sept., 800 m plage. Ecr. Ardril, 24, r. J.-Verne, 85100 Le Château-d'Olonne. Tél. : (51) 32-40-31.

• 05-Serre-Chevalier, studio tt cft 4 pers., fév. B. Pâq. 21-3 au 8-4, juil., hors vac. scol. Olive, 05330 Saint-Chaffrey. Tél. : (92) 24-17-47.

• Saint-Aygulf, gd F2 ds villa nve, 800 m mer, jard., vue, 4 pers., juil., août, Girousse, 177, avenue Chèvrefeuilles, 83600 Saint-Aygulf.

• Plage Midi, carav. Mobil-Homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. T. (67) 32-26-17.

• 05350 Ville-Vieille, « Loisirs Rencontres en Queyras », séjour de vie collect. ds station village, fév. 79 F, Pâq. 82, janv. 69, mars 73 F. Tél. : (92) 45-70-82 ou 899-37-45.

• Baie de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 124.

• Vac. famil. grat. ds 40 pays. INTERVAC. 55, r. Nationale, 37000 Tours. T. (47) 20-20-57.

• 22-Bretagne, ds bourg, 18 km mer et Dinan, prop. ind., terr. clos, tt cft 4 pers., juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 125.

• 05-Orcières-Merlette, F3 6 pers., tt cft, 23-2 au 2-3, Pâques, été. Farel, 84160 Cadenet. Tél. : (90) 68-00-73.

• 74-Praz-de-Lys, studio 5 pers., tt cft, pied pistes fond et alpin, 29-3 au 5-4. Tél. : (33) 43-09-83.

• Serre-Chevalier, studio Sud pied pistes équipé 4 pers. Tél. : (75) 01-52-62 h repas.

• 05-Merlette, ski, F2-F4, été. Tél. : (48) 34-75-87.

• Hautes-Alpes - St-Jean-St-Nicolas, station verte, 1150 m, 3 km ski piste, 800 m de pistes et foyer de fond, appt r.-d.-ch. ds villa, 5 pers., cft, ch. c., vac. fév. z. 2 et 3, vac. Pâq. Blanc Gras Pierre, 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas.

location (demandes)

• Ch. appt 2/3 pces 60 m² env., Paris, pour un an, ascenseur ou ét. non élevé. Ecr. ou tél. au journal à Mme Cadas, T. : 266-69-20.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

CONDITIONS D'INSERTION

• 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité : législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F — Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation d'initiation au calcul d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :
HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
AMANA - HOMMES ET MIGRATIONS
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

• Etudte ch. Paris fév. à juin studette ou studio cft. T. 093-52-73 ligne dir. Gd-Palais.

échanges

• Ech. 2 sem. vac. été duplex 4 pers. Cadaques Esp. c/2 sem. (fév. + Pâq.) appt stat. ski. Tél. : (74) 23-32-98.

ventes

• Vds Club hôtel Cannes Marina, studio 4 pers., vue mer, 7^e ét., 3 sem. de Pâq., 41 000 F. Ecr. dir. éc. Marcq-en-Ostrevent, 59252. Tél. : (27) 80-95-32 ou 80-91-22.

• Centre Rosny, rue calme, pav. 4 p., s. eau, cuis., w.-c., ch. c., cave, gar., atel., cell., gren., jard. 300 m, 450 000 F. Tél. : 855-91-18 soir, 208-37-87 jour.

• 24-Prox. Sarlat, vds chalet 75 m², gde chem., 3 ch., terr., pisc., 5 000 m² clôt. + 1 000 m² : 35 U. Tél. : (56) 38-93-04 ap. 18 h.

hôtels - pensions

• Lullin-Hte-Savaie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été 88/98 F TTC, confort.

automobiles - caravanning

• Vds 505 SRD, 1980, 11 000 km, gris métal., 47 500 F. Valdenaire, 25600 Brognard. Tél. : (81) 94-33-23.

• Vds 305 GLD 81, 3 800 km, gris métal., libre 15-2. F. Perrin, tél. : (81) 35-55-17.

centres de vacances

• Ass. rech. DIRECTEURS habit. 200 km Paris maxi. CV Suisse, Autriche, petits effect., enf. ados. Pâques Paris, province. Tél. : 500-13-41.

divers

• Stages ski de fond initiation, séjours hôtel 880 F. Raids nordiques Lozère-Ardèche. Guides du Languedoc-R., 19, av. St-Lazare, 34 Montpellier. Tél. : (67) 72-16-19.

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat. VEINOL, crème active aux plantes : varices, œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb. RENAISSANCE E, BP 99, 13204 MARSEILLE Cdx 1.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76

80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

le carnet du professeur

Berty

marque et modèle déposés

**personnalisez-le
en le complétant vous-même
selon vos besoins**

mode d'emploi

La partie droite du feuillet CP 1 est destinée à recevoir les notes en regard de chaque nom. Dès saturation de cet emplacement, il suffit d'ajouter un feuillet étroit CP 2 qui recouvrira la partie des notations tout en laissant visibles les noms des élèves. Ce feuillet CP 2 recevra à son tour une nouvelle série de notations et ainsi de suite durant l'année scolaire. Les petits feuillets CP 2 viendront compléter le carnet de notes.

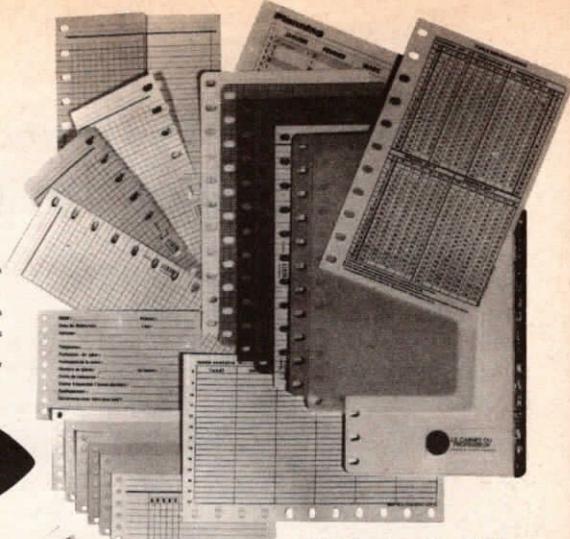
avantages

Une seule inscription des noms d'élèves. Sélection quasi automatique des rythmes de notations. Lecture facile et immédiate des notes anciennes. Très grande souplesse d'utilisation. Reliure à feuillets mobiles, solide et de belle présentation, prévue pour un usage intensif sur plusieurs années.

de nombreux accessoires

peuvent s'ajouter et vous aider dans la composition de votre carnet :

- CP 01 Feuilles de Notes larges
- CP 02 Feuilles de Notes étroites
- CP 38 Intercalaires plastique de couleurs avec 6 index
- CP 10 Intercalaires carton de couleurs avec 10 index
- CP 08 Intercalaires cartes de couleurs sans index
- CP 10 Feuilles de papier uni
- CP 75 Feuilles de papier quadrillé 5/5
- CP 15 Bristol fort quadrillé 5/5
- CP 19 Feuilles de moynennes - emploi du temps
- CP 20 Répertoire alphabétique carte bulle
- CP 23 Répertoire alphabétique - Luxe - touches renforcées
- CP 41 Pochettes plastique transparentes
- CP 31 Pochettes plastique bord renforcé couleur
- CP 03 Feuilles de papier calque
- CP 04 Feuilles de papier millimétré
- FE 1 Fiches étiquées neutres (3 couleurs)
- FE 2 Fiches étiquées d'observation (A B C D)
- FE 3 Fiches étiquées individuelles d'élèves



format unique 21 x 13,5 cm

le carnet du professeur

- vous aide dans votre travail
- contient votre documentation d'usage
- pratique
- solide
- usages multiples



demandez documentation et tarif au secrétariat de votre établissement ou écrivez :
Ets BERTY, 49, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

une exclusivité
Berty

HARRAP'S SHORTER indispensable pour l'anglais – un dictionnaire qui symbolise l'exactitude, massivement enrichi par des milliers d'exemples.

HARRAP'S SHORTER LE BEST-SELLER

Dictionnaire
Anglais-Français/Français-Anglais

HARRAP

«La Bible des dictionnaires bilingues»



London and Paris

177, rue St. Honoré
75001 Paris

Diffusion **Bordas**

